

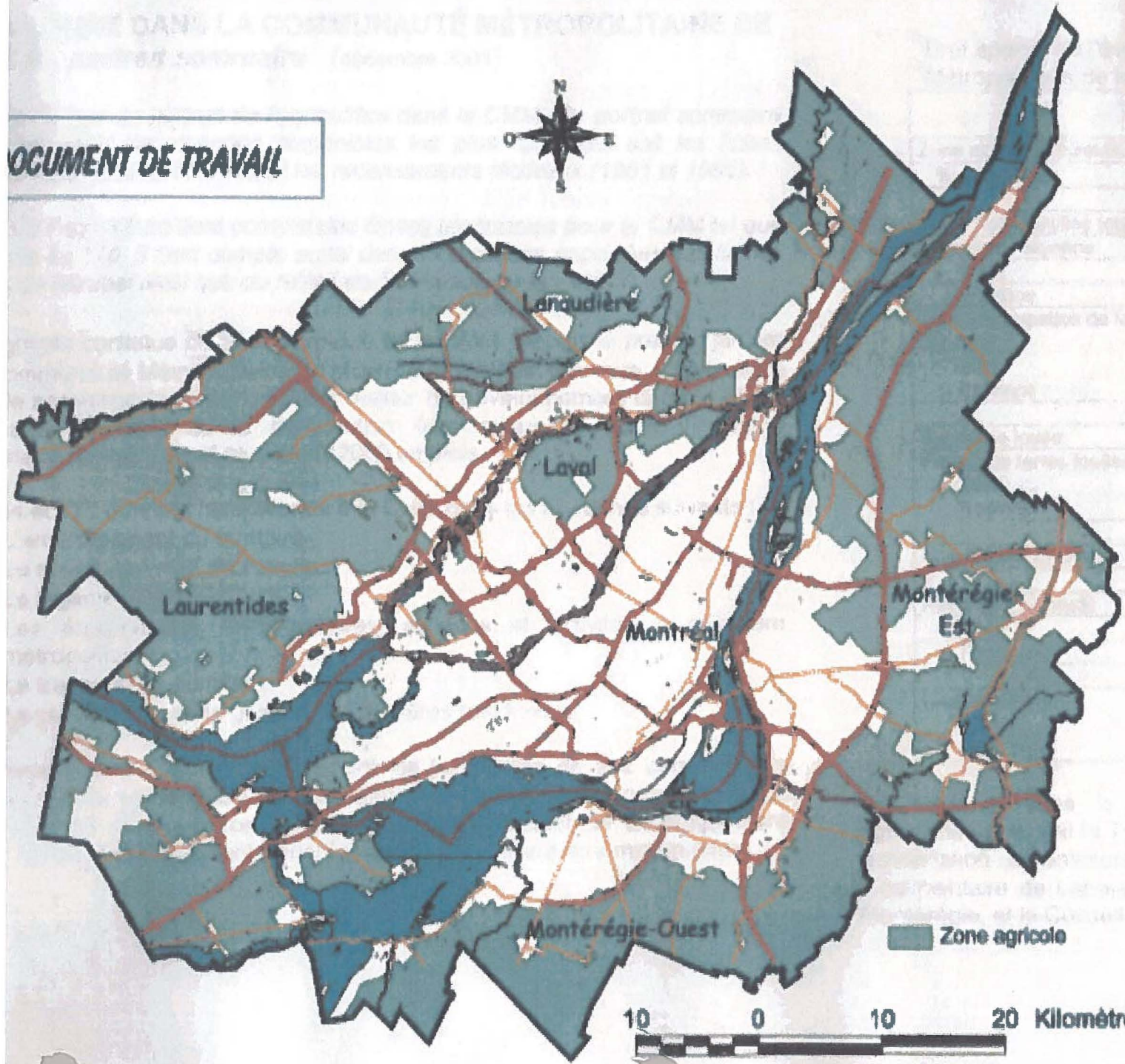
DOCUMENT DE TRAVAIL

164

DB1

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports
Sainte-Catherine 6211-06-0H5

L'agriculture dans la Communauté Métropolitaine de Montréal *portrait sommaire*



Préparé par : Lucie Tanguay et
Bernard Arpin, conseillers agricoles

Lachute, décembre 2001

L'AGRICULTURE DANS LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, *portrait sommaire* (décembre 2001)

Réalisé par Lucie Tanguay et Bernard Arpin, conseillers agricoles, MAPAQ

Voici la mise à jour du portrait de l'agriculture dans la CMM. Ce portrait sommaire a été élaboré avec les données disponibles les plus récentes, soit les fiches d'enregistrement 2000 du MAPAQ et les recensements fédéraux (1981 et 1996).

Ce portrait de l'agriculture tient compte des limites territoriales pour la CMM tel que prévu dans la loi 170. Il tient compte aussi des modifications apportées aux limites territoriales de Mirabel ainsi que du retrait de St-Placide de la CMM.

La zone agricole constitue **57%** du territoire de la CMM. Depuis le premier janvier 2001, la Communauté Métropolitaine de Montréal (CMM) est effective. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire est un levier majeur de développement dans la CMM, générant plus de 49% de la contribution économique de toute l'industrie agroalimentaire québécoise et plus de 142000 emplois.

Les lois 134 et 170 donnent compétence à la CMM dans les domaines suivants :

- L'aménagement du territoire
- Le développement économique
- Le logement social
- Les équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain
- Le transport en commun
- La planification de la gestion des matières résiduelles

Le rôle premier de la CMM dans l'exercice de l'ensemble de ses compétences demeure un rôle de planification, de coordination et l'adoption des orientations. La CMM devra aussi se doter d'un schéma d'aménagement et de développement d'ici 5 ans. Un Comité Consultatif Agricole métropolitain devra être mis en place.

Bref aperçu de l'évolution du dynamisme agricole dans la Communauté Métropolitaine de Montréal (selon recensements fédéraux):

	1981	1996	Variation 81-96
Zone agricole décrétée CMM)	241867 ha	214213 ha	- 27654 ha
% du territoire	64%	57 %	-
Superficie exploitée totale	145621 ha	157781 ha	+ 12160 ha
Superficie moyenne			
CMM	46.7 ha	63.2 ha	
Province	78.5 ha	94 ha	
Taux d'occupation de la zone agricole :			
CMM	60 %	73.7 %	+ 13.7 %
Province	59 %	54.5 %	-4.5 %
Superficie louée	-	47259 ha	-
Portion de terres louées			
CMM		30 %	
Province		14 %	
Nombre d'entreprises	3125	2505	-
Revenus (millions\$)			
CMM	102	333	+ 226 %
Province	-	-	+ 145 %
Capital (millions\$)			
CMM	609	1223	+ 101 %
Province	-	-	+ 59 %

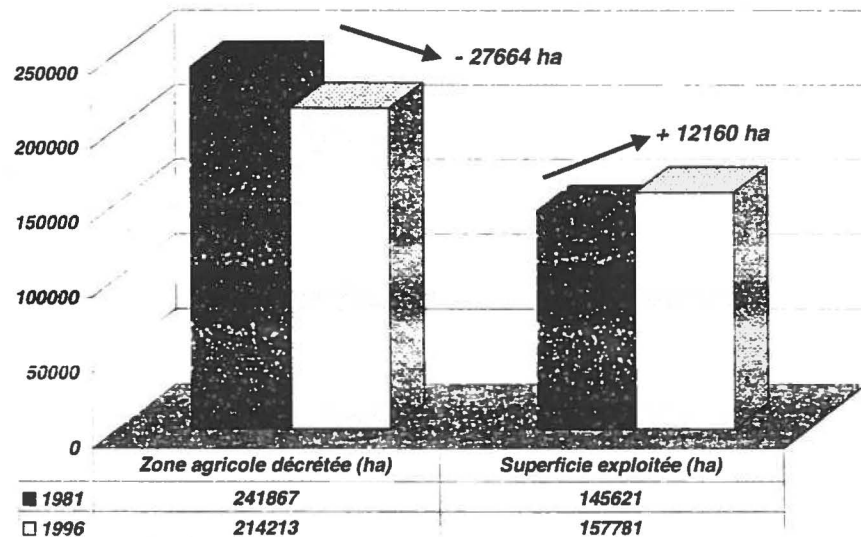
On retrouve dans le territoire métropolitain cinq tables de concertation agroalimentaire, soit la Table de concertation agroalimentaire de Laval, la Table de concertation agroalimentaire des Laurentides, le Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière, le Conseil de développement bioalimentaire de la Montérégie, et le Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Île de Montréal.

L'espace agricole

Notre connaissance de l'agriculture métropolitaine est fragmentée. Il apparaît important de se donner les moyens de bien connaître et comprendre la diversité des situations agricoles aux échelles locales et régionales. Une connaissance approfondie de tout son territoire apparaît comme un élément essentiel pour être en mesure d'apporter des solutions efficaces pour toute problématique d'aménagement touchant l'ensemble de la région métropolitaine.

La CMM détient 214213 hectares en zone agricole décrétée, soit plus de 57% de son territoire. Depuis l'avènement du zonage agricole en 1978, la zone agricole de la CMM a diminué de 27654 hectares au profit de l'urbanisation. Cette diminution représente plus de 11% dans la CMM tandis qu'au niveau provincial, elle représente 3% seulement. Pour la même période, les besoins des entreprises agricoles ont augmenté de 12160 hectares (voir tableau 1).

Évolution de la zone agricole décrétée et de la superficie exploitée par les entreprises agricoles dans la CMM



Par ailleurs on observe que plus de 40000 hectares sont encore vacants, en zone non-agricole, pour des usages résidentiels, commerciaux et industriels.

Voici la répartition des entreprises agricoles dans les municipalités de la CMM, selon le recensement fédéral (1996) et les fiches d'enregistrement du MAPAQ (2000) :

Municipalités	Entreprises agricoles		Zone agricole (hectares)	Portion du territoire
	Statcan 1996	MAPAQ 2000		
Communauté urbaine de Montréal	86	21	1947	4 %
Laval	202	177	7363	30 %
MRC Deux-Montagnes (7/8)	316	242	12880	69 %
MRC Mirabel	477	365	41710	88 %
MRC Thérèse-de-Blainville (7/7)	127	104	10438	52 %
MRC Les Moulins (4/4)	150	109	14655	56 %
MRC L'Assomption (6/8)	146	133	15609	78 %
MRC Champlain (6/6)	35	23	4254	28 %
MRC Lajemmerais (7/7)	263	211	31381	75 %
MRC Vallée-du-Richelieu (9/14)	173	133	18119	64 %
MRC Rouville (3/14)	77	58	7444	95 %
MRC Roussillon (11/11)	253	222	26921	72 %
MRC Beauharnois-Salaberry (3/12)	38	31	4129	63 %
MRC Vaudreuil-Soulanges (11/23)	162	105	17363	64 %
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL	2505	1934	214213	57 %

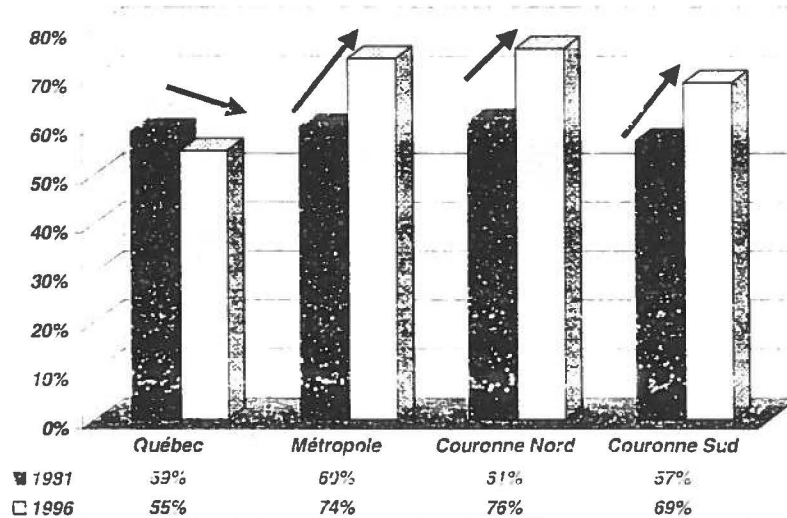
Plus de 500 entreprises recensées par Statistique Canada ne sont pas enregistrées au MAPAQ. Les entreprises agricoles n'ont pas l'obligation de s'y enregistrer. Ces entreprises exploitent souvent à temps partiel ou génèrent peu de revenus. Des revenus supérieurs à 5,000\$ sont requis pour la reconnaissance d'une entreprise par le MAPAQ. On estime que ces entreprises non enregistrées au MAPAQ génèrent plus de 11 M\$ et cultivent environ 24000 hectares dans la CMM.

Le dynamisme agricole

Le taux d'occupation de la zone agricole est la portion de la zone agricole occupée par les entreprises agricoles recensées. En 1996, le taux d'occupation de la zone agricole dans la CMM est de 74% et est nettement supérieur à la moyenne provinciale de 55%.

-Depuis 1981, l'occupation de la zone agricole métropolitaine a augmenté de 14% tandis qu'au niveau provincial l'occupation de la zone agricole a diminué de 4%. Ce taux élevé nous indique que l'espace agricole est occupé à pleine capacité, entraînant ainsi une pénurie de terres cultivables accessibles aux agriculteurs.

Évolution du taux d'occupation de la zone agricole par les entreprises agricoles recensées

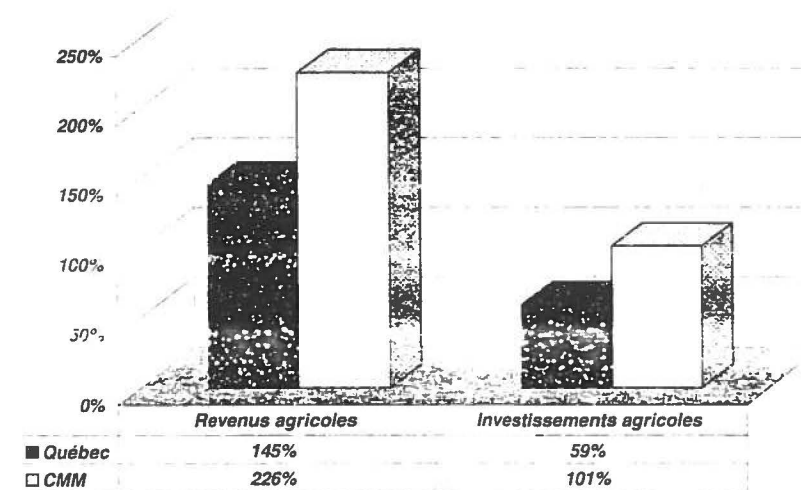


Le dynamisme agricole élevé dans la CMM est attribuable aux facteurs suivants :

- La présence de sols à plus haut potentiel au Québec;
- Les conditions climatiques les plus favorables au Québec;
- La proximité de marchés importants; -
- Des interventions gouvernementales structurantes.

On observe dans la CMM, une croissance continue des revenus agricoles et des investissements des entreprises agricoles. Cette croissance est nettement supérieure à la moyenne québécoise. Depuis 1981, les revenus agricoles dans la CMM ont augmenté de 226%, comparativement à 145% à l'échelle québécoise. Quant aux investissements à la ferme, ils ont augmenté de 101% en comparaison de 59% pour le Québec.

Variation des revenus et des investissements agricoles pour la période 1981-1996



Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la CMM (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises		Revenus bruts		Revenu moyen \$	Production ou inventaire
	Nb	%	(millions \$)	%		
Total de la CMM	1934	100	322	100%	166 494	
Grandes cultures	502	26%	59	18 %	117 530	71540 ha.
Lait	296	15%	64.3	20%	217 230	13205 vaches
Légumes	267	14%	66.7	20.5%	249 813	9159 hectares
Cultures abritées	191	10%	64.2	20%	336 126	1 million m ²
Pommes	143	7%	10.2	3.1%	71 329	542456 pommiers, 1850 ha
Bovins boucherie	117	6%	11.1	3.4%	94 872	12523 têtes
Autres fruits	77	4%	4.8	1.5%	62 338	2626 hectares
Fourrages	72	4%	2	0.6%	27 778	22232 hectares
Chevaux	47	2%	2	0.6%	42 553	2075 chevaux
Pépinières	46	2%	12.8	4%	278 261	2056 hectares
Acériculture	31	2%	1.7	0.5%	54 839	508000 entailles
Porcs	21	1%	6.6	2%	314 286	3817 truies, 11446 porcs
Ovins	20	1%	.5	0.2%	25 000	2236 brebis, 2014 agneaux
Abeilles	20	1%	2.3	0.7%	115 000	5823 ruches
Volailles	15	1%	6	1.8%	400 000	
Autres	69	4%	7.8	1.5%	113 043	1182 chèvres, etc.

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

On retrouve dans la CMM 1934 entreprises agricoles enregistrées au MAPAQ. Ces entreprises ont généré 322 M\$ en l'an 2000 (voir tableau 2).

L'horticulture occupe 37% des entreprises et génère plus de 48% des revenus agricoles. Dans l'horticulture, on retrouve les entreprises maraîchères (légumes), serricoles, pommicoles, fruitières, les gazonnières et les pépinières. Les grandes cultures (maïs, soya, céréales, etc) génèrent 18% des revenus agricoles et représentent 26 % des entreprises. Les fermes laitières représentent 15% des entreprises de la CMM et génèrent 20% des revenus.

Il faut souligner que beaucoup de ces exploitations agricoles ont souvent pour assise une part non-négligeable de terres en location. Les entreprises doivent louer de propriétaires non-exploitants près de 48000 hectares, soit 30% de l'ensemble des terres cultivées (versus 14% à l'échelle québécoise). Ceci est très fragilisant pour les entreprises agricoles et crée une insécurité foncière importante.

On distingue autour des périmètres d'urbanisation une ceinture de terres agricoles sous spéculation. A l'approche des noyaux urbains, la propriété par des agriculteurs des superficies cultivées diminue considérablement. L'impact sur le milieu agricole de secteurs sous spéculation se traduit par une certaine déstructuration du milieu agricole et une certaine dévitalisation des activités agricoles.

Les terres agricoles de la CMM constituent une ressource non-renouvelable et de qualité exceptionnelle relativement à la fertilité des sols et aux conditions climatiques. Leur préservation est, dans ce contexte, non seulement souhaitable mais primordiale, dans l'optique de la sécurité alimentaire de la métropole et d'une mise en valeur du territoire. La zone agricole constitue l'un des meilleurs remparts contre l'étalement urbain, parce qu'elle intègre l'agriculture à l'activité économique de la ville et contribue considérablement à la qualité de vie de ses citoyens. Ceci se traduit par des formes innovatrices de développement agricole, qui tirent avantage de la proximité du marché urbain.

Parmi les potentiels de croissance, une attention particulière doit être accordée à l'horticulture, à l'agriculture biologique, aux marchés de créneaux, à la diversification des productions, à la transformation des produits et au développement de l'agrotourisme.

Les particularités retrouvées dans la CMM sont une diversification de la gamme des cultures et des élevages, un recours accru à la vente directe à la ferme, notamment par l'autocueillette, et aux marchés publics métropolitains. Le développement de l'agriculture dans la CMM se poursuit malgré les contraintes majeures imposées par l'étalement de l'urbanisation, la spéculation foncière, la taxation foncière élevée, le demembrement et la pénurie de terres accessibles à l'agriculture.

Avènement du zonage agricole:

La zone agricole est un espace vivant et diversifié, où se côtoient une multitude de situations. Cet espace agricole doit s'adapter s'il veut survivre aux multiples changements qui transforment profondément le visage et les pratiques de l'agricoles. Puis en même temps, la zone agricole doit composer avec la proximité urbaine et ses pressions. Cette situation particulière entraîne des impacts négatifs indéniables, mais aussi à plusieurs égards des impacts positifs favorisant l'innovation et l'émergence de nouvelles pratiques. Ces nouvelles pratiques participent à définir le caractère multifonctionnel de l'agriculture périurbaine.

La zone agricole est une mosaïque de paysages où les situations varient considérablement d'un endroit à l'autre en raison des différentes dynamiques locales présentes. La variabilité des pressions urbaines et la qualité des sols peuvent jouer un rôle important dans ces différenciations. Il ne faut pas négliger non plus les acteurs locaux et leur dynamisme propre, leur « culture locale », qui fait souvent en sorte qu'un endroit s'adapte plus ou moins bien à une situation évoluant très rapidement

L'adoption de la Loi 90 sur la protection du territoire agricole en 1978 a marqué un tournant majeur dans le processus de l'étalement urbain, de la déstructuration et du démembrement des terres agricoles. Cette loi protégeait le territoire agricole du Québec, mais particulièrement les environs de Montréal, contre le développement urbain anarchique de cette époque et qui déstructurait le territoire agricole. Cette loi a mis un frein à la spéculation urbaine sur les meilleures terres agricoles.

La loi du zonage agricole du point de vue des agriculteurs a engendré plusieurs effets positifs. Le premier fut l'arrêt quasi immédiat des pressions spéculatives sur les terres agricoles. Ceci eut pour effet de rassurer les agriculteurs sur la vocation agricole à long terme de leur exploitation et ainsi leur offrir des perspectives plus positives quant à l'avenir. Plusieurs agriculteurs ont dans les années suivantes recommencé à faire des investissements importants sur leurs exploitations, entraînant une redynamisation générale de l'activité agricole périurbaine. En moins de 10 ans, 30% des terres en friche de la Rive-sud de Montréal furent remises en

culture, majoritairement par l'agrandissement des fermes familiales. De plus la loi a produit un désintéressement face à la zone agricole quant à l'achat spéculatif de terres à développer éventuellement.

La loi du zonage agricole a joué un rôle majeur dans l'évolution de l'agriculture périurbaine dans la région de Montréal. Avant 1978, cette agriculture se dirigeait tout droit vers une déstructuration généralisée. Cette loi a permis un redressement de la situation, particulièrement en arrêtant la spéculation, puis en rassurant les agriculteurs quant à la pérennité de leur activité. Plusieurs municipalités se sont farouchement opposées à l'application de cette loi. Depuis cette époque, plusieurs d'entre elles ont radicalement changé d'opinion et décidé de faire de leur espace agricole un élément actif de leur développement. Cependant certaines municipalités sont toujours tentées par un développement sans bornes, voyant encore aujourd'hui la zone agricole comme une réserve de terres à « développer ». La situation de l'agriculture de la CMM est aujourd'hui assez positive. Cette situation demeure néanmoins en bonne partie dépendante d'un zonage agricole stable. On peut ainsi affirmer hors de tout doute que le zonage agricole garde encore toute sa pertinence dans la perspective de conserver une activité agricole périurbaine dynamique et durable à long terme.

Le démembrement des terres agricoles

Le démembrement de terres agricoles à des fins spéculatives est apparu dans certains cas dès la fin des années 50 pour s'intensifier à la fin des années 60 et le début des années 70. Le phénomène prit fin abruptement en 1978 avec l'adoption de la loi du zonage agricole qui a mis un frein à la spéculation foncière effrénée de promoteurs de tous genres. Si l'adoption de la loi a eu un effet bénéfique sur la santé de l'agriculture en général, il en est cependant résulté une situation où dans plusieurs municipalités des dizaines de terres agricoles avaient été divisées en milliers de lots par des promoteurs voulant y faire du développement résidentiel.

Du jour au lendemain ces lots tombaient sous la juridiction du zonage agricole et perdaient leur possibilité d'être un jour construits. Des milliers de propriétaires habitant souvent à l'étranger, devaient alors payer des taxes pour des terrains sur lesquels il ne pourrait y avoir d'autre usage possible que l'agriculture. Au cours des années subséquentes, voyant que la loi n'allait pas permettre de changement de

zonage, des centaines de propriétaires arrêtaient de payer leurs comptes de taxes pour ces lots.

Les municipalités se sont alors retrouvées propriétaires de centaines de ces terrains, éparpillés au travers des terres démembrées, pour cause de taxes non payées. Des municipalités ont alors entrepris dans les années 80 et 90 des procédures pour effectuer un remembrement de ces terres divisées en lots avec pour but ultime la remise de celles-ci en culture.

Aujourd'hui, plus de 20 ans après l'entrée en vigueur de la loi sur le zonage agricole, le problème des terres morcelées perdure et est toujours loin d'être réglé dans la plupart des cas. Voici l'exemple de quatre municipalités dans la CMM qui ont entrepris des démarches de remembrement.

Varenes (MRC Lajemmerais)

Zone agricole 1978 : 8429 ha
Zone agricole 2000 : 7576 ha (81% du territoire)
Démembrement : 29 terres morcelées en 3500 lots (environ 500 hectares)
1978 : loi privée 268 (délai minimum de 10 ans : trop long)
1997 : loi privée 226 (délai raccourci à 3 ans, surtaxe de 200\$ par lot par année)
2000 : loi privée 234

Des américains ont acheté, à des fins spéculatives, des terres agricoles lors de l'Expo 67. Ces terres furent divisées et vendues en lots très petits (moyenne de 2500 pieds carrés) surtout à des américains, qui pour la plupart n'ont jamais vu les lots achetés.

Les projets immobiliers ne furent jamais réalisés. Ils n'auraient pu convenir qu'à des roulettes ou de très petites résidences secondaires, à cause de la petitesse des terrains. Aucun tracé de rues ne fut effectué et aucun terrain vendu n'a jamais été construit. Ceci semble être un cas de pure spéculation foncière, les promoteurs n'ayant jamais manifesté l'intention de développer ces lots. Ils devaient plutôt vouloir faire des profits en revendant individuellement les lots à des particuliers.

De plus, les terres achetées n'ont jamais été mises en friche car il y avait des ententes entre les spéculateurs et les agriculteurs. Ceux qui avaient vendu leurs terres continuaient de cultiver leur « ancienne » terre gratuitement. Au total il y eut 29 terres morcelées en 3 500 lots, ce qui constitue une partie non négligeable de l'espace agricole de Varenes.

La municipalité a rencontré un problème de perception de taxes. Les propriétaires des lots ne payaient pas les taxes car les montants de taxes exigés par la ville étaient insignifiants (en moyenne 1 à 2 \$ par an) à cause de la petite superficie des terrains et d'une évaluation faite à partir de la valeur en zone agricole. La ville a fini par se retrouver propriétaire de la majorité de ces lots pour non paiement de taxes. Les taxes non perçues ne représentent cependant pas des sommes très importantes pour la ville : environ 7 000 \$ à 8 000 \$ par an.

Le principal problème soulevé est la gestion des dossiers de ces terrains, ce qui représente une charge financière importante pour la ville. Le processus est long et coûteux car la ville doit faire des recherches pour trouver les propriétaires. Il y a de nombreux changements d'adresses, des propriétaires décédés, des transferts de propriété et des erreurs qui se glissent dans la liste des propriétaires des lots. La ville doit aussi publier les avis de non paiement de taxes, faire une description technique de chaque lot, etc. Toutes ces procédures s'avèrent très coûteuses puisque les 3 500 lots représentaient à l'époque (fin des années 70) la moitié de l'ensemble des dossiers de la municipalité.

➤ *Les démarches entreprises dans la mise sur pied d'une politique de remembrement*

La ville a fait adopter en 1978 une loi privée (la loi 268) qui comportait des délais administratifs beaucoup trop longs et coûteux. Il y avait un délai de 10 ans avant que la ville ne puisse devenir propriétaire d'un lot. De plus la procédure était encore très coûteuse car la ville devait contacter le propriétaire, publier un avis de saisie du lot, etc. Puis elle a demandé une nouvelle loi plus efficace, pour pouvoir faciliter les démarches et le processus du remembrement. Cette loi fut adoptée en 1997, il s'agit de la loi 226. Cette loi a permis de raccourcir les délais (de 10 ans à 3 ans) avant que la ville ne devienne propriétaire à part entière des lots. La loi 226

prévoit une surtaxe de 200 \$ par an sur chaque lot pour accélérer le processus de remembrement.

La ville a cependant fait adopter une troisième loi, adoptée en 2000 : la loi 234. Celle-ci a pour but de corriger l'omission de la loi 226 quant aux lots non vendus à l'époque et les rues toujours propriété des compagnies spéculatrices. Les compagnies n'existent plus aujourd'hui et il y avait un vide juridique que la loi privée a corrigé.

St-Basile-le-Grand (MRC La Vallée-du-Richelieu)

Zone agricole 1978 : 2842 ha
Zone agricole 2000 : 2682 ha (77% du territoire)
Démembrement : 3000 lots (environ 300 hectares)
1988 : loi privée 217 (délai minimum de 10 ans : trop long)
1999 : loi privée 208 (surtaxe de 200\$, pouvoir d'expropriation après 3 ans d'arrérages)

Il y eut morcellement de terres agricoles achetées et divisées en lots par des promoteurs. Plusieurs des acheteurs étaient des Européens qui ont acquis un terrain alors qu'ils visitaient Montréal à l'occasion de l'exposition universelle en 1967. Plusieurs rues furent rapidement tracées au bulldozer pour faire voir aux acheteurs que les travaux d'infrastructures avançaient, mais aucun développement ne fut concrétisé par la suite. La culture de ces terres fut interrompue pendant quelques années. Au total il y eut un morcellement des terres en 3 000 lots d'une superficie moyenne de 6 000 à 10 000 pi². La loi sur le zonage agricole vint là aussi arrêter le phénomène spéculatif.

On retrouvait plusieurs bonnes terres agricoles où des chemins avaient été tracés et qui ne pouvaient plus être cultivées. Puis des agriculteurs se mirent à réhabiliter quelques unes de ces terres, mais ils étaient des squatters sans titre de propriété. Les pressions de ces agriculteurs ont permis de faire bouger les choses et d'enclencher le processus de remembrement. Il faut aussi souligner que la municipalité semble toujours avoir reconnu l'importance de l'activité agricole sur son territoire. Les politiciens ne semblent jamais avoir envisagé de voir l'agriculture

disparaître complètement du territoire pour laisser la place à un développement urbain complet. De plus la ville comptait et compte toujours sur la présence de gens du monde agricole dans son administration. Ceci peut avoir joué un rôle non négligeable dans la mise sur pied d'une politique de revitalisation agricole passant par le remembrement, les gens en place étant sensibilisés aux demandes des agriculteurs.

La gestion des 3000 dossiers représentait une charge financière importante (envoi du compte de taxes, évaluation foncière, administration, etc.), rapportant peu à la municipalité.

➤ Les démarches entreprises dans la mise sur pied d'une politique de remembrement

Dans les faits, les terres démembrées ont été laissées en friche pendant très peu d'années. Elles ont été remises en culture assez rapidement de manière « illégale » du point de vue juridique mais avec l'accord tacite de la ville. C'est d'abord et avant tout pour régler cette situation légale inconfortable pour les agriculteurs que la ville procède au remembrement.

La loi 217 de 1988 était peu efficace à cause des délais d'application beaucoup trop longs, soit un délai de 10 ans minimum avant que la ville devienne propriétaire des terrains. Les dépenses requises par les dispositions de cette loi pour agir (bâti la requête, les procédures, le délai, frais administratifs, rechercher le propriétaire, envoi de lettres, faire évaluer le lot, etc.) étaient onéreuses. L'achat d'un seul terrain pouvait représenter des coûts de plusieurs milliers de \$. Cela a fait en sorte que le dossier du remembrement à Saint-Basile a très peu progressé durant la période 1988-1998.

Avec la loi 208 en 1999, la ville possède le pouvoir de remembrement des terres agricoles. Elle a un pouvoir d'achat des lots ne comportant pas d'arrérages de taxes. C'est un pouvoir d'expropriation en quelque sorte. On compte aussi sur l'imposition d'une surtaxe annuelle d'un maximum de 200 \$ dans le but de favoriser la vente des lots par les propriétaires. Cette surtaxe est utilisée pour constituer une réserve de fonds servant exclusivement à payer les frais encourus par le processus de remembrement. La ville devient automatiquement propriétaire après

un délai de 3 ans d'arrérages de taxes. La loi 208 régularise les procédures d'application, de communication, etc. C'est une démarche beaucoup plus souple et moins onéreuse que l'application de la loi 217.

Saint-Hubert (MRC Champlain)

Zone agricole 1978 : 3121 ha
Zone agricole 2000 : 2576 ha (41% du territoire)
Démembrement : 40 terres morcelées en 10600 lots (3200 individus répartis dans 30 pays)
1984 : loi privée 303 (pas adoptée)
1991 : loi privée 124 (pouvoir d'expropriation après 3 ans d'arrérages, surtaxe de 200\$)

Saint-Hubert est une banlieue de première couronne ayant connu un développement résidentiel très important depuis les années 1950. La zone agricole qu'on y retrouve forme deux blocs assez homogènes situés autour de l'aéroport et à l'est de l'autoroute 30. L'espace agricole de Saint-Hubert a démontré des signes de fragilité dès les années 1930-40. Cet espace était déjà caractérisé à l'époque par la présence de petites fermes familiales plus ou moins rentables. Il y eut un abandon progressif des terres à partir de cette période. Puis le phénomène fut grandement accéléré par la première vague d'étalement urbain, dans les années 50.

Aujourd'hui la zone agricole est plutôt déstructurée. Mais l'on assiste à une certaine revitalisation depuis quelques années. On constate en effet l'implantation de nouvelles activités agricoles orientées vers l'agrotourisme.

Dès la fin des années 50 des spéculateurs achètent des terres agricoles. On constate ici aussi un boom spéculatif lors de l'Expo 67. Les terres achetées étaient divisées en lots et vendues en majorité à des Européens par des spéculateurs de Montréal, mais aussi d'origine européenne. De plus, on note la présence possible d'une filière des spéculateurs dans leur pays d'origine (par exemple, l'Italie), c'est à dire qu'ils vendaient des lots à des gens en Europe.

Il y eut un traçage de rues au bulldozer dans plusieurs des terres démembrées. Plusieurs promoteurs amenaient les acheteurs potentiels en hélicoptère au dessus

des terres démembrées pour leur montrer que les « travaux avançaient ». Ces tracés sont encore observables de nos jours lorsqu'on regarde des photos aériennes de la zone.

Cette spéculation eut pour conséquence un abandon massif des terres agricoles achetées par les spéculateurs. On constate aussi une importante mise en friche.

La loi du zonage agricole de 1978 a marqué une étape cruciale car elle a mis un frein au développement urbain diffus à l'est de l'autoroute 30 et autour de l'aéroport en incluant ces espaces dans la zone agricole protégée. Au moment de l'adoption de la loi du zonage agricole plus d'une quarantaine de terres agricoles (la majorité des terres de Saint-Hubert) avaient été divisées en 10 600 lots appartenant à 3200 individus répartis dans une trentaine de pays.

Le premier problème souligné est la perception de taxes sur les terres morcelées. Une grande part de ces lots furent abandonnés pour faute de paiement de taxes engendrant des pertes de revenus importantes pour la ville. Plusieurs terres sont « squattées » par les agriculteurs sur les lots divisés, situation non « légale », mais tolérée par la ville pour garder le plus de terres en culture. Il y eut aussi un phénomène de vente et revente par des spéculateurs, même après 1978. Certains spéculateurs vendaient encore à des étrangers au début des années 80 en « omettant » de dire que le terrain était situé en zone verte.

Le remembrement est concentré sur deux terres d'une superficie d'environ 190 acres. Il y a un processus d'échange de terrains dans le but de concentrer dans une zone précise les lots. Coûts de 300 000 \$ pour l'opération (acquisition des terrains, frais professionnels : notaire, avocat, arpenteur, etc.). Saint-Hubert est la seule municipalité à avoir adopté la stratégie d'échange de terrains pour effectuer du remembrement. L'échange de terrains comporte certains avantages, notamment au niveau administratif, mais ne fait que déplacer ailleurs le problème du morcellement des terres.

➤ *Les démarches entreprises dans la mise sur pied d'une politique de remembrement*

Projet de loi privée : la loi 303 présentée en 1984. Cette loi ne fut cependant jamais adoptée. Adoption d'une nouvelle loi plus efficace en 1991 (la loi 124) qui allège le processus de remembrement. La ville de Saint-Hubert souhaitait ainsi se doter d'un outil plus efficace lui permettant d'entreprendre le remembrement des terres. Imposition d'une surtaxe de 200 \$ par an pour chaque lot, dans le but d'accélérer le processus de remembrement. La ville devient propriétaire des lots après 3 ans d'arrérages de taxes.

Les coûts de remembrement sont beaucoup plus élevés que ce que la ville avait imaginé au départ : 300 000 \$ pour remembrer deux terres. Le processus est complexe au niveau administratif (envoyer des lettres, rejoindre les propriétaires de lots est pris en charge par la firme d'avocats mandatée par la ville). Plusieurs propriétaires européens ou vivant aux Etats-Unis sont difficiles à rejoindre. Les frais sont élevés si le propriétaire désire vendre pour un montant symbolique son terrain à la ville : 400 \$ de frais de notaire pour chaque lot. Il est plus économique pour la ville d'exproprier les lots pour non paiement de taxes que de se les faire donner par les propriétaires.

Un des problèmes les plus importants est le manque de ressources au niveau municipal (financières et humaines) pour s'occuper du processus de remembrement. Le dossier avance très lentement car les personnes en charge du remembrement ne peuvent y travailler qu'à temps partiel, donc de manière irrégulière et ponctuelle.

Près de la zone de l'aéroport, les agriculteurs louent des terres d'une grande compagnie spéculatrice qui possède des terres entières peu démembrées. Le morcellement des terres et la revitalisation agricole semble moins problématique dans ce secteur. Cependant ces spéculateurs ne manifestent pas de désir de vendre, espérant peut-être qu'un jour il y aura un changement au zonage agricole. Ils n'ont pas grand chose à perdre à ne pas vendre car les agriculteurs paient les taxes des terres qu'ils leurs louent. Cette situation pourrait devenir problématique si

l'on envisage une consolidation de l'activité agricole à long terme, mais pour l'instant les efforts sont surtout mis sur les terres démembrées en lots.

Laval

Zone agricole 1978 : 11642 ha
Zone agricole 2000 : 7363 ha (30% du territoire)
Démembrement : 30 terres morcelés en 4735 lots (superficie totale : 810 hectares)
1965 : création de Ville de Laval (fusion de 14 municipalités)
1970 : premier schéma d'aménagement
1992 : création d'AGRIL (Agriculture Laval)
1996 : loi privée 203 (surtaxe de 200\$)

Dès les années 1955-60 des spéculateurs achètent des terres agricoles et effectuent un morcellement en lots en vue de faire du développement résidentiel. Plusieurs des lots sont vendus à des Européens ou à des immigrants fraîchement débarqués. On compte aussi beaucoup d'acheteurs de Montréal voulant s'établir en banlieue. Peu de tracé de rues au bulldozer a été fait. Au total, il y a 4 735 lots morcelés sur 30 terres, toutes situées dans la partie est de l'île. Ces terres représentent environ 810 hectares, 12 % de la zone agricole permanente de Laval.

Le morcellement empêchait la consolidation d'unités agricoles bien établies. Celles-ci ont besoin de plus grandes superficies pour demeurer viables. On note aussi la présence de « jardins italiens », cultivés par des propriétaires d'origine italienne. Plusieurs d'entre sont attachés à leur terrain et refusent catégoriquement de vendre car leur terrain a une valeur sentimentale importante pour eux.

En 1978, la loi du zonage agricole décrète que 48 % du territoire de la ville est désormais voué à l'usage exclusif de l'agriculture. Au cours des années 80 l'agriculture est perçue de plus en plus comme un apport économique au développement de la ville. A partir de 1981, l'agriculture est valorisée et perçue comme une activité à part entière. Aujourd'hui la zone agricole permanente compte pour près de 30 % du territoire de la ville dont 83 % (5 300 ha) se retrouve concentrée dans la partie est de l'île.

➤ *Les démarches entreprises dans la mise sur pied d'une politique de remembrement*

Il y eut la création d'AGRIL en 1992, un organisme parapublic ayant pour mandat de trouver une solution au remembrement des terres et prenant en charge l'opération. L'idée première derrière AGRIL était d'établir une surtaxe sur les lots permettant ainsi le financement d'AGRIL et des opérations de remembrement. Après la création d'AGRIL, il y eut demande d'une loi privée (la loi 203) en 1996 au gouvernement pour obtenir le pouvoir d'imposer une surtaxe.

Il y eut des ententes avec les agriculteurs cultivant déjà en « squatter » plusieurs terres morcelées. Il y eut aussi des ententes avec eux pour mettre fin à cette situation et déterminer les priorités d'achat. Les agriculteurs « squattant » une terre, mais tardant à faire une offre d'achat devront céder leur priorité à d'autres agriculteurs désireux de se porter acquéreur. Il y a des ententes sur le prix des lots revendus aux agriculteurs par AGRIL et la ville de Laval : entre 3 et 7 cents le pied carré.

La loi 203 donne à Laval le pouvoir d'imposer une surtaxe annuelle de 200\$ par lot pour financer les activités de remembrement. AGRIL s'occupe à temps plein des dossiers des terrains à remembrer et gère les frais de remembrement d'une manière partagée avec la ville de Laval. L'organisme agit comme intermédiaire et envoie les offres de vente des propriétaires de lots aux agriculteurs désireux d'acheter les terres.

AGRIL et la ville de Laval constituent une banque de lots expropriés pour non paiement de taxes, mais attendent que le processus soit plus avancé avant de les vendre aux agriculteurs. La vente d'un groupe de lots revient moins chère que la vente séparée de ceux-ci. Pour les lots sans agriculteurs désireux de se porter acquéreur, la ville, par le biais d'AGRIL, procède quand même au remembrement et se constitue une banque de terrains dans le but éventuel de revendre à des gens désirant s'établir en agriculture.

La ville (par le biais d'AGRIL) possède environ 60 % des lots demembres et vise à compléter le processus de remembrement sur une période de 10 ans. Avant la mise sur pied d'AGRIL, la ville de Laval possédait seulement 11 % des lots

démembres. En moins de cinq ans d'opération (1996), AGRIL est parvenue à accélérer considérablement le processus d'acquisition qui demeure assez long.

Synthèse

Bien qu'elles partent d'une problématique similaire, soit le démembrement des terres agricoles, les quatre municipalités citées comportent des dynamiques particulières influencées par le contexte local. Ce contexte varie considérablement d'une municipalité à l'autre et engendre des résultats différents.

➤ Varennes et St-Basile : un démembrement « virtuel »

Les cas de Varennes et de Saint-Basile mettent en relief une situation où l'agriculture est une activité importante et relativement dynamique, occupant la majorité du territoire. L'agriculture ne fut jamais mise en danger de disparaître complètement du territoire de ces municipalités, même lors des grands courants spéculatifs des années 1970.

Le démembrement des terres n'a pas constitué un frein à la pratique agricole, il fut plutôt une contrainte supplémentaire. Le démembrement a été fait de manière complètement virtuelle à Varennes tandis que la mise en friche fut de très courte durée à Saint-Basile, de sorte que dans ces deux municipalités il est bien difficile d'observer des traces tangibles d'un démembrement des terres agricoles.

Aussi, dans ces deux cas, le problème du démembrement se pose comme un problème d'aménagement visant à régler une situation pas très confortable au niveau légal. Plusieurs agriculteurs « squattent » des terres morcelées de manière plus ou moins légale. Si Varennes et Saint-Basile ont entrepris des démarches pour procéder au remembrement agricole, c'est aussi en grande partie à cause des charges financières et administratives occasionnées par la gestion des dossiers de ces lots. Ces petites villes n'ont pas les moyens d'assurer une gestion efficace et le suivi de milliers de lots situés en zone agricole, le tout entraînant des coûts très élevés par rapport aux taxes prélevées.

➤ St-Hubert : un cas plus problématique

Le cas de Saint-Hubert est probablement le plus problématique, car le démembrement des terres fut généralisé. L'agriculture est passée très près de disparaître totalement de cette municipalité et fut « sauvée » in extremis par le zonage agricole de 1978.

Cependant on y retrouve une agriculture déstructurée, les zones en friche occupant encore une part importante de la zone agricole. Le fait le plus encourageant est cependant l'arrivée de quelques nouvelles exploitations ces dernières années, exploitations qui contribuent à revitaliser petit à petit la pratique agricole dans le secteur.

En ce qui concerne le cas de Saint-Hubert, c'est le manque de ressources financières et humaines pour mener à bien le processus de remembrement. Le processus est considérablement ralenti par ce manque de ressources. Le problème de Saint-Hubert est d'autant plus important que le démembrement agricole est associée à une inutilisation des terres depuis plus de 30 ans dans bien des cas .

C'est une situation problématique qui ne se retrouve pratiquement pas dans les deux municipalités citées précédemment. Il reste beaucoup de travail à accomplir avant de pouvoir parler d'un remembrement complet des terres à Saint-Hubert et d'une véritable remise sur pied de l'agriculture.

➤ Laval : une stratégie prometteuse

Le cas de Laval paraît être le plus prometteur de tous. Bien que le démembrement agricole y soit relativement important, la dynamique agricole de cette municipalité a fait en sorte que le démembrement agricole n'a pas entraîné une disparition massive ou une importante déstructuration de l'agriculture.

Laval possède en effet une tradition agricole très ancienne et très bien ancrée dans son territoire, qu'on surnommait d'ailleurs autrefois le « jardin de Montréal » en référence à son activité maraîchère importante. La présence d'une activité agricole surtout maraîchère, s'adaptant mieux à une proximité de l'urbanisation, explique en partie l'adaptation de l'activité agricole face à un contexte où les pressions de développement urbain pouvaient se comparer à celles vécues à Saint-Hubert.

Au niveau du remembrement agricole Laval semble posséder la stratégie la plus prometteuse avec la mise sur pied d'AGRIL. L'organisme possède les moyens financiers et humains pour mettre sur pied une politique de remembrement efficace.

En cinq ans d'existence, le dossier du remembrement a considérablement évolué à Laval. Sous la gouverne d'AGRIL, le nombre de terres récupérées par la municipalité est passé

d'à peine plus de 10 % à environ 60 %. L'organisme para-municipal agit comme intermédiaire entre les différents acteurs impliqués dans le remembrement (agriculteurs, propriétaires, ville de Laval) facilitant ainsi les rapports.

Tous les acteurs s'intéressant au remembrement n'ont qu'à s'adresser au guichet unique que constitue AGRIL, qui s'occupe par la suite de faire le lien entre ceux-ci. Un autre avantage est la gestion continue du dossier du remembrement agricole. Dans les autres municipalités, le dossier avance plus ou moins rapidement parce qu'il est traité de manière ponctuelle, faute de moyens, alors qu'avec AGRIL au minimum une personne travaille au dossier à temps plein et fait le suivi au jour le jour.

Si Laval a pu mettre sur pied cet organisme paramunicipal, c'est qu'elle en avait les moyens. Avec une population de plus de 300 000 habitants, Laval possède des ressources que n'ont évidemment pas les autres municipalités plus petites. Laval possède aussi une vision bien précise du développement qu'elle veut donner à sa zone agricole. Elle veut consolider l'activité agricole maraîchère tout en favorisant, s'il y a lieu, l'arrivée de nouvelles activités pour les endroits comportant trop de contraintes pour une agriculture dite « commerciale ».

La mise sur pied de Laval Technopole va dans le sens d'une reconnaissance de l'activité agricole comme étant une composante ayant sa place dans le paysage socio-économique lavallois. L'équation entre le territoire de la municipalité et la MRC n'est peut être pas étranger non plus à cette gestion active de la planification de l'activité agricole, une « cohérence » de visions existant entre des acteurs travaillant dans un même but et non comme c'est souvent le cas, en compétition les uns face aux autres.

Une solution envisageable

Une piste qui pourrait paraître intéressante, pour résoudre de manière plus efficace la problématique du démembrement agricole, serait la mise sur pied d'un organisme inspiré d'AGRIL pour la Communauté métropolitaine de Montréal.

Un tel organisme pourrait gérer tous les dossiers relatifs au remembrement agricole, en concertation avec les municipalités concernées. Cet organisme pourrait ainsi mettre sur pied une expertise permettant d'accélérer considérablement le processus et développer une connaissance du problème du démembrement des terres agricoles à l'échelle régionale.

Possibilités agricoles des sols selon l'Inventaire des Terres du Canada

Tableau. Répartition des superficies inventoriées selon les possibilités agricoles des sols, classement ARDA (en hectares)

	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 7	Organique
Montréal	0	4105	1929	1995	126	116	102
Laval	0	12933	3659	1309	0	0	1503
MRC Deux-Montagnes (7/8)	822	9117	2869	2685	311	1755	120
MRC Mirabel	1340	22871	8030	7523	77	6594	1277
MRC Thérèse-de-Blainville (7/7)	0	8105	1701	9202	0	92	19
MRC Les Moulins (4/4)	0	9372	3404	11926	111	1046	396
MRC L'Assomption (6/8)	0	13353	1569	4308	115	0	1340
MRC Champlain (6/6)	0	7825	2458	0	0	0	1595
MRC Lajemmerais (7/7)	0	26930	731	12892	0	486	418
MRC Vallée-du-Richelieu (9/14)	0	19298	2652	3385	0	1298	764
MRC Rcuville (3/14)	0	6110	346	1301	0	0	0
MRC Roussillon (11/11)	489	25177	4170	70	470	756	1264
MRC Beauharnois-Salaberry (3/12)	0	4574	1232	0	400	575	0
MRC Vaudreuil-Soulanges (11/23)	103	5296	7481	9630	0	2115	557
Communauté métropolitaine de Montréal	2753	175065	42232	66225	1610	14834	9355

Source : GIRMA, MAPAQ 2000; ARDA, Inventaire des terres du Canada.

La méthode de classement ARDA groupe les sols minéraux en sept classes d'après les renseignements contenus dans les relevés pédologiques.

Ce classement repose sur les postulats suivants:

- ◆ Le travail du sol et les récoltes se font à l'aide de la machinerie moderne.
- ◆ Le terrain est classé d'après les limitations actuelles.
- ▶ Les classes sont fondées sur l'intensité plutôt que sur le genre des limitations imposées dans l'utilisation des sols pour des fins agricoles.
- ◆ Chaque classe comprend plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent une gestion et des traitements différents.

Les sols de classes 1, 2 et 3 sont excellents pour les productions végétales et horticoles. Ces sols couvrent plus de 70% de la CMM.

Les sols de classe 4 sont grandement utilisés pour la culture des légumes, des petits fruits et des plantes fourragères.

Les sols de classes 5 et 7 ne sont pas propices à la culture. Cependant, ces sols sont utilisés pour la pomiculture et l'acériculture. On les retrouve surtout en milieu agroforestier et valonneux.

Les sols classés O (organique) sont souvent utilisés pour l'horticulture ou représente des secteurs de conservation à privilégier pour la nappe phréatique.

Sources :

- Statistique Canada, recensements fédéraux.
- Inventaire des terres du Canada.
- Commission de protection du territoire agricole du Québec.
- Documents internes du MAPAQ: GIRMA.
- Etudes de l'Université de Montréal par les chercheurs Claude Marois et Olivier Dumoulin.

Tableau 1. Recensements fédéraux: indicateurs principaux (occupation espace, revenus, investissements)

	Superficie totale des MRC (ha)	Zone agricole 1981 (ha)	% territoire (1981)	Zone agricole 2000 (ha)	% territoire (2000)	Variation (ha)	Variation 1981-2000 (%)	Fermes 1981	Superficie exploitée 1981 (ha)	Taux d'occupation 1981	Superficie louée 1981 (ha)	% louée 1981	Fermes 1996	Superficie exploitée 1996 (ha)	Taux d'occupation 1996	Var 81-96 (ha exploitées)	Superficie louée 1996 (ha)	% louée 1996	Revenus 1981 (millions \$)	Revenus 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)	Capital 1981 (millions \$)	Capital 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)
QUÉBEC	152 114 000	6 544 987	4%	6 338 740	4%	(206 247)	-3%	46144	3 779 169	58%	426 596	11%	35 991	3 456 213	54,5%	(322 956)	497 699	14%	2 031,9	4 972,5	145%	9 488	15 074	59%
COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)	375 755	241 867	64%	214 213	57%	(27 554)	-11%	3125	146 621	60%	56 751	39%	2 505	157 791	73,7%	12 160	47259	30%	102	333	226%	609	1 223,4	101%
% CMM / Québec	0,25%	3,7%		3,4%		13,1%		6,6%	3,93%		13,3%		7,0%	4,6%			3,5%		5,0%	5,7%		6,4%	6,1%	
Communauté urbaine de Montréal (CUM)	49 953	2 658	5%	1 947	4%	(711)	-27%	141	5 577	210%	802	14%	86	3 787	195%	(1 790)	1216	32%	4	49,1	1046%	29,4	43,4	48%
COURONNE SUD																								
MRC Champlain (6/6)	16 271	5 169	32%	4 254	26%	(915)	-18%	51	1 981	38%	900	45%	35	1 582	37%	(399)	672	42%	1	3	465%	8	15	89%
MRC La-Vallée-du-Richelieu (9/14)	27 453	19 851	72%	18 119	66%	(1 732)	-9%	211	10 957	55%	4 319	39%	173	15 462	85%	4 505	6 142	40%	7	21	196%	38	103	168%
MRC Lajemmerais (7/7)	41 586	34 434	83%	31 381	75%	(3 053)	-9%	347	19 743	57%	9 547	49%	263	20 888	67%	1 145	9 488	41%	10	28	188%	69	127	84%
MRC Roussillon (11/11)	37 150	28 408	76%	26 921	72%	(1 487)	-5%	391	19 672	69%	6 594	34%	253	18 649	69%	(1 023)	5 044	29%	14	36	155%	79	145	84%
MRC Rouville (2/14)	7 512	7 444	99%	7 444	99%	-		103	5 693	79%	1 360	23%	77	5 585	75%	(206)	1 221	22%	3	10	190%	26	41	45%
MRC Beauharnois-Salaberry (3/12)	7 305	4 230	58%	4 129	57%	(101)	-2%	50	3 505	83%	1 083	31%	38	3 488	84%	(17)	744	21%	2	7	192%	16	27	66%
MRC Vaudreuil-Soulanges (11/23)	28 815	21 126	73%	17 363	60%	(3 763)	-18%	127	6 460	31%	2 193	34%	162	10 109	56%	3 649	2 950	29%	3	19	609%	23	78	239%
Total	166 392	120 652	73%	109 511	66%	(11 051)	-9%	1 280	68 211	57%	25 996	36%	1 001	75 753	69%	7 552	23 554	34%	40	125	215%	261	505	105%
COURONNE NORD																								
MRC Laval	24 430	11 640	48%	7 363	30%	(4 273)		356	6 761		2 524	37%	202	6 301	86%	(477)	2 661	42%	10	31	216%	51	111	109%
MRC Thérèse-de-Blainville (7/7)	20 254	11 936	59%	10 438	52%	(1 498)	-13%	208	3 771	66%	2 585	61%	127	8 805	65%	724	1 532	17%	9	11	14%	32	43	54%
MRC Deux-Montagnes (7/8)	19 834	13 734	69%	12 880	65%	(854)	-6%	247	10 042	73%	2 050	20%	316	12 174	95%	2 152	4 178	34%	10	31	218%	62	138	121%
MRC Les Moulins (4/4)	26 340	20 102	76%	14 655	56%	(5 447)	-27%	216	9 212	46%	2 388	26%	150	7 492	51%	(1 720)	2 178	29%	6	13	119%	37	57	56%
MRC L'Assomption (6/8)	20 746	16 627	80%	15 609	75%	(1 018)		214	10 745	65%	2 638	25%	146	11 989	77%	1 244	3 198	27%	8	18	133%	42	84	99%
MRC Mirabel	47 786	44 506	93%	41 710	87%	(2 796)	-6%	465	26 882	60%	17 788	66%	477	31 377	75%	4 495	6732	21%	16,1	53,9	236%	91	204	124%
Total	159 410	118 547	74%	102 655	64%	(15 892)	-13%	1 704	71 833	61%	29 953	42%	1 418	78 231	76%	6 398	20 479	26%	58	159	173%	313	645	103%

Sources: Statistique Canada, recensements 1981 et 1996; CPTAQ et MAPAQ 2000; Répertoire des municipalités.

Tableau 1. Recensements fédéraux: indicateurs principaux (occupation espace, revenus, investissements)

	Superficie totale des MRC (ha)	Zone agricole 1981 (ha)	% territoire (1981)	Zone agricole 2000 (ha)	% territoire (2000)	Variation (ha)	Variation 1981-2000 (%)	Ferme 1981	Superficie exploitée 1981 (ha)	Taux d'occupation 1981	Superficie louée 1981 (ha)	% louée 1981	Ferme 1996	Superficie exploitée 1996 (ha)	Taux d'occupation 1996	Vir 81-96 (ha exploités)	Superficie louée 1996 (ha)	% louée 1996	Revenus 1981 (millions \$)	Revenus 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)	Capital 1981 (millions \$)	Capital 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)
COURONNE SUD																								
Brossard	4 477	1 912	43%	1 542	34%	(370)	-19%	19	712	37%	331	46%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,9	-	-
Greenfield Park	458	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lamoye	95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Longueuil	4 277	1 366	32%	1 366	32%	-	0%	10	1 192	113%	-	0%	-	-	-	-	-	-	0,4	0,4	-	1,0	-	-
Saint-Hubert	6 321	3 121	49%	2 576	41%	(545)	-17%	22	1 107	35%	569	51%	35	1 582	61%	475	672	42%	0,4	3,3	-	4,7	14,9	-
Saint-Lambert	643	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MRC Champlain (5/6)	16 271	5 169	32%	4 254	26%	(915)	-18%	51	1 951	38%	900	45%	35	1 582	37%	(399)	672	42%	0,6	3,3	465%	7,9	15	99%
Beloeil	2 400	1 574	66%	1 277	53%	(297)	-19%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Carignan	6 239	5 722	92%	5 389	86%	(333)	-6%	48	3 758	66%	1 934	51%	43	7 748	144%	3 990	2 372	33%	-	4,1	-	-	27,3	-
Chambly	2 501	1 412	56%	1 220	49%	(192)	-14%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
McMasterville	300	66	22%	28	9%	(39)	-58%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mont Saint-Hilaire	3 396	2 838	73%	2 558	66%	(280)	-10%	63	1 340	47%	211	16%	48	1 486	52%	146	536	36%	2,4	5,8	137%	12,1	27,0	123%
Otterburn Park	520	116	22%	69	13%	(47)	-41%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Basile-le-Grand	3 482	2 942	82%	2 682	77%	(160)	-6%	15	1 039	37%	541	52%	29	2 768	103%	1 729	1 307	65%	0,3	6,0	-	4,0	20,9	-
Saint-Bruno-de-Montarville	4 189	1 473	35%	1 211	29%	(262)	-18%	22	1 025	70%	318	31%	-	-	-	-	-	-	1,9	-	-	4,5	-	-
Saint-Mathieu-de-Beloeil	3 926	3 808	97%	3 685	94%	(123)	-3%	63	3 795	100%	1 315	35%	53	3 460	94%	(335)	1 227	35%	2,5	5,2	105%	17,7	27,6	56%
MRC La-Valée-du-Richelieu (9/14)	27 453	19 851	72%	18 119	66%	(1 732)	-9%	211	10 957	55%	4 319	39%	173	15 462	85%	4 505	5 142	40%	7,1	21,1	196%	36,3	102,7	168%
Boucnerville	6 933	4 750	69%	3 705	53%	(1 045)	-22%	31	2 868	60%	2 557	89%	25	2 612	70%	(256)	2 075	79%	1,3	3	175%	11,5	14,3	21%
Saint-Amable	3 804	3 492	92%	3 492	92%	-	0%	51	1 220	35%	331	27%	37	1 324	38%	104	234	22%	1,4	5	300%	7	14,3	100%
Sainte-Julie	4 778	3 913	82%	3 548	74%	(365)	-9%	39	2 863	73%	1 404	49%	21	2 370	67%	(493)	1 386	54%	1,5	3	61%	9,6	14,3	48%
Varenes	9 396	8 429	90%	7 576	81%	(853)	-10%	66	4 809	57%	2 762	57%	48	5 267	70%	458	2 097	40%	1,9	5	161%	16,0	27,5	72%
Orma-La-Valée	3 242	3 220	99%	3 220	99%	-	0%	23	1 723	54%	514	36%	35	1 901	59%	131	420	32%	0,3	2	115%	5,9	21	136%
Yverches	7 277	7 081	97%	6 957	96%	(1 041)	-15%	56	5 116	72%	1 702	33%	72	6 139	85%	1 020	1 971	32%	2,3	9	235%	11	33,3	155%
Contrecoeur	6 156	3 549	58%	2 883	47%	(666)	-19%	36	1 144	32%	177	15%	25	1 272	44%	120	336	26%	0,6	1	91%	4	7	68%
MRC Lajemmerais (7/7)	41 586	34 434	83%	31 381	75%	(3 053)	-9%	347	19 743	57%	9 547	48%	263	20 888	67%	1 145	8 488	41%	9,7	28	188%	69,0	126,9	84%
Notre-Dame-de-Bon-Secours	2 693	2 624	97%	2 624	97%	-	0%	34	2 507	96%	547	22%	26	2 165	83%	(342)	536	25%	1,5	2,6	78%	10,5	16,9	61%
Richelieu	297	139	47%	139	47%	-	0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Saint-Mathias-sur-Richelieu	4 822	4 691	97%	4 681	97%	-	0%	69	3 986	72%	813	24%	51	3 420	73%	34	585	20%	1,9	7,1	279%	17,4	23,6	36%
MRC Polyvalente	7 000	7 000	100%	7 000	100%	-	0%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Sources: Statistique Canada, recensements 1981 et 1996; CPTAQ et MAPAQ 2000; Répertoire des municipalités.

Tableau 1. Recensements fédéraux: indicateurs principaux (occupation espace, revenus, investissements)

	Superficie totale des MRC (ha)	Zone agricole 1981 (ha)	% territoire (1981)	Zone agricole 2000 (ha)	% territoire (2000)	Variation (ha)	Variation 1981-2000 (%)	Fermes 1981	Superficie exploitée 1981 (ha)	Taux d'occupation 1981	Superficie louée 1981 (ha)	% louée 1981	Fermes 1996	Superficie exploitée 1996 (ha)	Taux d'occupation 1996	Var 81-96 (ha exploités)	Superficie louée 1996 (ha)	% louée 1996	Revenus 1981 (millions \$)	Revenus 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)	Capital 1981 (millions \$)	Capital 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)
COURONNE SUD																								
Candiac	1 640	736	45%	528	32%	(208)	-28%		-		-			-					-	-		-	-	
Châteauguay	3 537	675	19%	675	19%	-		24	1 180	175%	253	21%		-					1,0	-		5,7	-	
Delson	700	-		-																				
La Prairie	4 353	3 006	69%	2 833	65%	(113)	-4%	17	1 124	37%	317	28%	16	1 409	49%	265	1 029	29%	3,2	1	551%	11,3	7,7	163%
Léry	1 098	381	35%	288	26%	(93)	-24%		-		-			-					-	-		-	-	
Mercier	4 589	4 271	93%	4 100	89%	(171)	-4%	89	2 725	64%	723	27%	70	4 057	99%	1 332	917	23%	2,7	8,0	195%	15,1	33,4	121%
Saint-Constant	5 704	4 981	87%	4 511	79%	(470)	-9%	65	3 532	71%	1 426	40%	37	3 305	73%	(227)	1 069	32%	2,6	8,6	230%	13,3	26,3	97%
Sainte-Catherine	905	-		-					-		-			-					-	-		-	-	
Saint-Isidore	5 200	5 110	98%	5 062	97%	(48)	-1%	73	4 794	94%	1 481	31%	58	5 059	100%	265	1 237	25%	4,9	12,9	163%	23,7	42,2	78%
Saint-Mathieu	3 227	3 173	98%	3 138	97%	(35)	-1%	51	2 107	66%	763	36%	25	1 586	51%	(521)	538	40%	0,7	1,9	170%	6,7	10,0	48%
Saint-Philippe	6 166	6 075	99%	5 726	93%	(349)	-6%	72	4 210	69%	1 631	39%	47	3 233	56%	(977)	1 025	32%	1,5	3,9	168%	11,3	25,4	124%
MRC Roussillon (11/11)	37 150	28 408	76%	26 921	72%	(1 487)	-5%	391	19 672	69%	6 594	34%	253	19 549	59%	(1 023)	5344	29%	13,6	36	168%	78,8	145,0	84%
Beauharnois	4 019	3 237	81%	3 188	79%	(49)	-2%	50	3 505	108%	1 083	31%	38	3 488	109%	(17)	744	21%	2,5	7,3	192%	16,2	27,0	66%
Maple Grove	857	492	57%	489	57%	(3)	-1%		-		-			-					-	-		-	-	
Melocheville	2 429	501	21%	452	19%	(49)	-10%		-		-			-					-	-		-	-	
MRC Beauharnois-Salaberry (3/12)	7 305	4 230	58%	4 129	57%	(101)	-2%	50	3 505	83%	1 083	31%	38	3 488	84%	(17)	744	21%	2,5	7,3	192%	16,2	27,0	66%
Hudson	2 162	1 099	51%	1 099	51%	-			-		-			-					-	-		-	-	
Les Cèdres	7 831	7 379	94%	6 960	89%	(419)	-6%		-		-		69	5 918	85%	5 918	757	30%	-	14,0		-	37,4	
L'Île-Cadieux	62	-		-					-		-			-					-	-		-	-	
L'Île-Perrot	486	-		-					-		-			-					-	-		-	-	
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	2 814	2 082	74%	1 943	69%	(139)	-7%	15	1 318	63%	580	44%		-					0,7	-		3,2	-	
Pincourt	835	-		-					-		-			-					-	-		-	-	
Pointe-des-Cascades	253	80	24%	-		(163)			-		-			-					-	-		-	-	
Saint-Lazare	6 759	5 219	77%	3 244	48%	(1 975)	-36%	48	1 923	37%	570	30%		-					1,1	-		7,6	-	
Terrasse-Vaudreuil	108	-		-					-		-			-					-	-		-	-	
Vaudreuil-Dorion	7 318	5 284	72%	4 117	56%	(1 167)	-22%	64	3 219	61%	1 043	32%	93	4 191	102%	972	1 163	28%	1,0	5,3	441%	12,1	41,0	238%
Vaudreuil-sur-le-Lac	173	-		-					-		-			-					-	-		-	-	
MRC Vaudreuil-Soulanges (11/23)	28 815	21 126	73%	17 363	60%	(3 763)	-18%	127	6 460	31%	2 193	34%	162	10 109	58%	3 649	2950	29%	2,7	19,3	609%	23,1	78,4	239%
TOTAL Couronne Sud	138 008	100 362	73%	100 011	73%	(1 487)	-5%	1 230	66 311	57%	21 148	31%	1 001	70 130	59%	7 110	248 144	30%	11,1	37,4	315%	101,1	187,7	87%

Sources: Statistique Canada, recensements 1981 et 1996; CPTAQ et MAPAQ 2000

Tableau 1. Recensements fédéraux: indicateurs principaux (occupation espace, revenus, investissements)

	Superficie totale des MRC (ha)	Zone agricole 1981 (ha)	% territoire (1981)	Zone agricole 2000 (ha)	% territoire (2000)	Variation (ha)	Variation 1981-2000 (%)	Fermes 1981	Superficie exploitée 1981 (ha)	Taux d'occupation 1981	Superficie louée 1981 (ha)	% louée 1981	Fermes 1996	Superficie exploitée 1996 (ha)	Taux d'occupation 1996	Var 81-96 (ha exploités)	Superficie louée 1996 (ha)	% louée 1996	Revenus 1981 (millions \$)	Revenus 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)	Capital 1981 (millions \$)	Capital 1996 (millions \$)	Variation 81-96 (%)
COURONNE NORD																								
MRC Laval	24 450	11 642	48%	7 363	30%	(4 279)		356	6 781		2 524	37%	202	6 304	86%	(477)	2661	42%	9,5	33,0	246%	53,1	111,1	109%
Blainville	5 462	1 447	26%	720	13%	(727)	-23%	32	511	35%	108	21%	33	2 957	411%	2 446	129	4%	2,0	2,6	28%	7,0	9,4	35%
Boisbriand	2 643	1 603	61%	1 269	48%	(334)		25	869	54%	326	38%	-	-	0%				3,5	-		-	-	
Bois-des-Fillets	132	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
Lorraine	598	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
Rosemère	1 035	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
Sainte-Anne-des-Plaines	9 222	8 886	96%	8 449	92%	(437)	-5%	149	6 791	76%	2 131	31%	94	5 938	70%	(653)	1403	24%	4,0	8,3	106%	25,1	40,1	59%
Sainte-Thérèse	862	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
MRC Thérèse-de-Blainville (7/7)	20 254	11 936	59%	10 438	52%	(1 498)	-13%	206	8 171	68%	2 565	31%	127	8 895	85%	724	1532	17%	9,5	10,8	14%	32	49	54%
Deux-Montagnes	582	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
Oka M.	469	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
Oka F.	6 252	4 744	76%	4 487	72%	(257)	-5%	91	3 146	66%	584	19%	64	3 002	67%	(144)	557	19%	3,0	9,7	187%	17,2	30,2	75%
Pointe-Calumet	89	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	901	169	19%	35	4%	(134)	-79%	-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
Saint-Eustache	7 060	5 304	75%	5 001	71%	(303)	-6%	9	3 989	75%	1 356	34%	129	5 684	114%	1 695	2684	47%	3,6	14,2	295%	23,0	63,6	176%
Saint-Joseph-du-Lac	4 081	3 517	86%	3 357	82%	(160)	-5%	147	2 907	83%	110	4%	123	3 488	104%	581	937	27%	3,0	7,6	156%	22,2	44,2	100%
MRC Deux-Montagnes (7/8)	19 834	13 734	69%	12 880	65%	(854)	-6%	247	10 042	73%	2 050	20%	316	12 174	96%	2 132	4178	34%	9,6	30,5	218%	62	138	121%
MRC Mirabel																								
MRC Mirabel	47 786	44 506	93%	41 710	87%	(2 796)	-6%	465	26 882	60%	17 788	66%	477	31 377	75%	4 495	6732	21%	16,1	53,9	236%	91	204	124%
Lachenaie	4 261	3 350	79%	1 702	40%	(1 048)	-49%	21	964	29%	570	59%	-	-	0%				0,6	-		5,5	-	
La Plaine	3 970	3 397	86%	2 705	68%	(692)	-20%	45	2 229	66%	402	18%	29	1 999	74%	(230)	656	33%	1,3	2,9	125%	7,4	11,7	59%
Mascouche	10 795	7 801	72%	7 597	70%	(204)	-3%	85	3 883	50%	1 080	28%	76	3 252	43%	(631)	979	30%	2,7	5,5	101%	15,6	27,0	73%
Terrebonne	7 314	5 554	76%	2 651	36%	(2 003)	-52%	65	2 135	38%	936	16%	45	2 241	35%	105	541	24%	1,2	4,3	254%	9,2	18,5	125%
MRC Les Moulins (4/4)	25 340	20 102	79%	14 655	58%	(5 447)	-27%	216	9 212	46%	2 386	25%	150	7 492	51%	(1 720)	2178	29%	5,8	12,7	119%	37	57	56%
MRC de Mascouche (3/3)																								
Charlemagne	195	-	-	-	-	-		-	-		-	-	-	-					-	-		-	-	
L'Assomption	6 790	6 435	95%	6 216	92%	(219)		77	4 191	65%	906	22%	58	4 422	71%	231	708	16%	3,7	8,2	124%	17,5	31,7	81%
Le Gardeur	4 400	2 786	63%	2 696	61%	(90)		53	2 240	80%	641	29%	26	1 730	64%	(510)	444	26%	1,0	2,1	124%	9,2	14,2	55%
Repentigny	2 442	795	33%	256	10%	(539)		-	-		-	-	-	0%					-	-		-	-	
Saint-Gérard-Majella	3 219	2 997	93%	2 916	91%	(81)		52	2 218	74%	221	10%	38	3 176	109%	958	1129	36%	1,7	4,4	156%	8,2	20,4	149%
Saint-Sulpice	3 700	3 614	98%	3 525	95%	(89)		32	2 096	58%	870	42%	24	2 661	75%	565	917	34%	1,5	3,4	133%	7,6	18,1	138%
MRC de Mascouche (3/3)	40 743	16 327	40%	13 503	33%	(2 824)	-27%	216	19 735	65%	2 333	15%	150	11 903	71%	(1 244)	2130	21%	7,3	3,0	45%	47	21	43%
TOTAL - Couronne Nord	159 410	118 547	74%	102 555	64%	(15 892)	-10%	1704	71 933	61%	29 953	42%	1 419	78 231	76%	6 398	20479	26%	58,3	159,1	173%	317,9	544,5	103%

Sources: Statistique Canada, Recensements 1981 et 1996; CPTAQ et MAPAQ 2000; Répertoire des municipalités.

Note: La superficie de la zone agricole 2000 ne tient pas compte des inclusions et des exclusions réalisées depuis la révision.

Tableau 2. Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000:
statistiques sur les productions majeures, répartition des entreprises selon la source principale de revenu

	Identification	Revenus Totaux		Cultures abritées		Légumes		Pommes		Autres fruits		Pépinières		Grandes cultures		Acériculture		Lait		Volaille		Bovins boucherie		Porcs		Autres productions	
		Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$
QUEBEC (MILICHS 3)																											
		29518	5375 3	579	110 3	1205	49 7	506	43	523	52 9	345	56 2	3307	557 4	2594	117 2	9303	1715 5	772	155 7	5250	128 1	2143	1010 5	2903	304 3
COMMUNAUTÉ METROPOLITAINE																											
DE MONTRÉAL (CMM)																											
		1 934	322 092 500	191	64 157 522	267	36 708 809	143	10 239 464	77	4 757 222	46	12 767 470	502	58 990 877	31	1 890 338	296	64 328 485	15	6 024 396	117	11 068 257	21	6 674 562	228	19 449 356
Montréal																											
	66	21	4 589 673	5	2 624 535	8	380 901	2	c	1	-	1	c	1	c			1	c							1	c
COURONNE SUD																											
MRC Rouville (3/14)																											
	55	58	9 443 525	2	c	1	c	2	c	2	c	-	-	25	2 968 244	-	-	12	2 660 155	1	c	3	c	3	c	13	174 787
MRC La-Vallée-du-Richelieu (9/14)																											
	37	133	25 568 896	7	3 501 054	2	865 411	20	1 186 667	2	c	5	4 001 077	59	3 501 281	-	-	10	2 041 142	2	c	3	c	-	-	17	1 237 896
MRC Champlain (6/6)																											
	58	23	2 633 287	9	1 831 628	1	c	-	-	1	c	1	c	7	656 708	-	-	-	-	-	-	1	c	-	-	6	84 184
MRC Lajemmerais (7/7)																											
	59	211	30 569 609	5	481 953	24	6 665 425	-	-	2	c	6	802 862	118	14 319 219	3	c	33	5 405 285	-	-	8	623 291	-	-	6	2 000 562
MRC Roussillon (11/11)																											
	67	222	40 301 240	7	1 033 964	38	14 440 269	4	76 100	7	395 782	4	729 872	108	14 360 193	-	-	25	6 857 006	2	c	7	451 408	1	c	16	784 071
MRC Beauharnois-Salaberry (3/1)																											
	70	31	6 148 885	1	c	2	c	-	-	-	-	-	-	7	885 732	-	-	18	4 737 092	-	-	-	-	-	-	3	c
MRC Vaudreuil-Soulanges (11/23)																											
	71	105	12 139 113	6	2 204 443	6	580 875	3	c	1	c	3	c	34	4 733 453	2	c	13	2 161 483	-	-	13	801 533	-	-	21	753 022
Total																											
		783	126 804 555	37	14 293 047	80	23 037 451	29	1 812 116	15	531 703	19	5 599 173	358	44 474 800	5	61 204	111	23 862 163	5	1 524 384	37	2 259 192	5	4 249 729	82	5 050 573
COURONNE NORD																											
MRC L'Assomption (5/8)																											
	60	133	20 475 448	8	1 477 922	22	6 698 064	-	-	3	c	4	1 482 453	32	2 519 140	2	c	31	4 657 946	1	c	9	135 370	2	c	16	1 680 051
MRC Les Moulins (4/4)																											
	64	129	10 705 333	3	c	13	1 351 282	-	-	4	c	4	-	19	1 715 006	3	c	17	2 404 308	-	-	16	130 262	-	-	23	2 923 376
MRC Laval																											
	65	177	42 361 098	79	22 593 332	48	17 357 481	3	c	7	105 220	11	637 351	10	1 396 514	-	-	3	c	-	-	3	c	-	-	14	715 293
MRC Deux-Montagnes (7/8)																											
	72	242	34 858 057	16	5 695 990	42	10 012 592	103	7 938 325	18	1 328 770	2	c	17	2 782 079	8	1 132 677	16	3 142 317	3	c	4	c	-	-	12	622 442
MRC Thérèse-de-Blainville (7/7)																											
	73	104	13 944 330	6	c	22	4 148 601	-	-	11	878 504	2	c	24	2 155 092	-	-	13	3 013 904	2	c	6	716 607	4	359 520	22	736 744
MRC Mirabel																											
	74	365	67 854 006	36	15 642 356	32	3 722 437	6	c	18	1 366 051	3	c	42	3 415 866	13	426 546	104	22 372 235	4	2 881 191	42	7 356 427	7	654 484	58	6 399 961
Total																											
		1 130	190 698 272	148	47 239 940	179	43 290 457	112	8 416 299	61	4 175 519	26	7 018 297	143	13 983 997	26	1 619 134	184	35 972 936	10	4 500 012	80	8 809 065	16	2 325 833	145	13 346 783

Source: Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000. Ces données sont de nature confidentielle.

Tableau 2. Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000:
statistiques sur les productions majeures, répartition des entreprises selon la source principale de revenu

	Identifi- cation	Revenus Totaux		Cultures abritées		Légumes		Pommes		Autres fruits		Pépinnières		Grandes cultures		Acériculture		Lait		Volaille		Bovins boucherie		Porcs		Autres productions		
		Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	Prod	S	
COURONNE SUD																												
	Brossard	58005	6	c	1	c									3	c							1	c			1	c
	Saint-Lambert	58010																										
	Greenfield Park	58015																										
	Saint-Hubert	58020	15	1 560 895	6	1 086 153	1	c			1	c			4	447 359										2	c	
	Lemoyne	58025																										
	Longueuil	58030	2	c	2	c																						
MRC Champlain (6/6)			23	2 633 287	9	1 831 528	1	c	-	-	1	c	1	c	7	556 708	-	-	-	-	-	-	1	c	-	-	3	c
	Chambly	57005	7	376 484									1	c	5	376 484										1	c	
	Carignan	57010	37	9 179 717	2	c	4	170 840	1	c					20	2 033 219						2	c			9	919 951	
	Saint-Bruno-de-Montarville	57015	10	1 827 451			1	c	1	c	1	c	1	c	3	200 500			1	c						2	c	
	Saint-Basile-le-Grand	57020	11	3 702 776	1	c					1	c			6	1 370 833			1	c						2	c	
	McMasterville	57025																										
	Oterburn Park	57030																										
	Mont Saint-Hilaire	57035	30	5 065 509	2	c	1	c	18	1 097 665			2	c	3	160 195			2	c	1	c				1	c	
	Beloell	57040	15	1 926 291	1	c	1	c					1	c	9	1 080 623			2	c						1	c	
	Saint-Mathieu-de-Beloell	57045	23	3 490 668	1	c	1	c							13	1 279 427			4	898 699	1	c	1	c			2	c
MRC La-Vallée-du-Richelieu (9/14)			133	25 568 396	7	8 501 054	0	855 411	20	1 188 367	2	c	5	4 001 077	59	6 501 281	-	-	10	2 041 142	2	c	3	c	-	-	17	1 237 886
	Boucherville	59005	24	3 019 574	1	c	4	c					1	c	14	2 024 016						1	c			3	c	
	Sainte-Julie	59010	19	3 542 555									2	c	12	1 112 657	1	c	2	c						2	c	
	Saint-Amable	59015	26	6 111 991	1	c	19	5 660 326			1	c	2	c	1	c	1	c								1	c	
	Varenes	59020	43	6 355 880											34	5 442 200	1	c	9	1 440 014			1	c			3	c
	Verchères	59025	54	7 202 231	1	c	1	c					1	c	32	3 306 067			16	2 315 313			2	c			1	c
	Calixa-Lavallée	59030	25	2 025 002											18	1 515 696			2	c			2	c			2	c
	Contrecoeur	59035	15	1 712 376	2	c					1	c			7	c			4	972 816			1	c				
MRC LaJemmerais (7/7)			211	30 569 609	5	481 953	24	6 665 425	-	-	2	c	6	802 862	118	14 319 219	3	c	33	5 405 285	-	-	8	623 291	-	-	12	2 130 605
	Notre-Dame-de-Bon-Secours																											
	Richelieu	55057	17	2 550 144											11	1 479 487			5	1 061 221			1	c			5	87 466
	Saint-Mathias-sur-Richelieu	55065	41	6 893 381	2	c	1	c	2	c	2	c			14	1 488 757			7	1 598 944	1	c	2	c	3	c	7	117 321
MRC Rouville (3/14)			58	9 443 525	2	c	1	c	2	c	2	c	-	-	25	2 968 244	-	-	12	2 660 155	1	c	3	c	1	c	13	174 737

Source: Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000. C: ces données sont de nature confidentielle.

Tableau 2. Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000:
statistiques sur les productions majeures, répartition des entreprises selon la source principale de revenu

	Identification	Revenus Totaux		Cultures abritées		Légumes		Pommes		Autres fruits		Pépinnières		Grandes cultures		Acériculture		Lait		Voaille		Bovins boucherie		Porcs		Autres productions		
		Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	
COURONNE SUD																												
	Saint-Mathieu	67005	27	2 907 815			3	c						19	2 192 007			1	c							4	42 811	
	Saint-Philippe	67010	48	5 165 795			4	112 822						32	4 428 077			2	c			4	139 684		6	78 466		
	La Prairie	67015	11	583 709										9	547 251										2	c		
	Candiac	67020																										
	Delson	67025																										
	Sainte-Catharine	67030																										
	Saint-Constant	67035	30	10 486 314	2	c	2	c	1	c			2	c	13	1 595 908			6	1 508 347	1	c			3	c		
	Saint-Isidore	67040	49	13 064 811	1	c	8	4 813 855			1	c			23	3 195 479			12	3 399 428			2	c	1	c		
	Mercier	67045	47	6 789 002	4	422 278	18	2 566 512	1	c	6	c	2	c	8	1 393 029			3	1 112 350	1	c	1	c	3	c		
	Châteauguay	67050	10	1 303 194			3	c	2	c					4	1 008 442			1	c								
	Léry	67055																										
MRC Roussillon (11/11)			222	40 301 240	7	1 033 964	38	14 440 269	4	76 100	7	395 782	4	729 872	108	14 360 193	-	-	25	6 857 006	2	c	7	451 408	1	c	19	783 478
	Maple Grove	70020																										
	Beauharnois	70025	28	5 765 652	1	c	2	c						7	885 732			17	c						1	c		
	Melocheville	70060	3	383 233														1	c						2	c		
MRC Beauharnois-Salaberry (3/12)			31	6 148 885	1	c	2	c	-	-	-	-	-	7	885 732	-	-	18	4 737 092	-	-	-	-	-	-	3	c	
	Les Cèdres	7105C	41	5 823 520	2	c	2	c	1	-				18	3 123 781			8	1 550 403			6	75 407		4	140 109		
	Pointe-des-Cascades	71055																										
	L'Île-Perrot	71060																										
	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	71065	12	1 920 131			1	c	2	c	1	c		2	c	1	c					2	c		3	c		
	Pincourt	71070																										
	Terrasse-Vaudreuil	71073																										
	Vaudreuil-Dorion	71083	27	1 366 957	2	c	2	c					2	c	6	264 159	1	c	4	c			3	c		7	125 818	
	Vaudreuil-sur-le-Lac	71090																										
	L'Île-Cadieux	71095																										
	Hudson	71100	7	258 428									1	c	2	c							2	c		2	c	
	Saint-Lazare	71105	18	2 770 077	2	c	1	c						6	846 835			1	c			2	c	1	c	5	143 419	
MRC Vaudreuil-Soulanges (11/23)			105	12 139 113	6	2 204 448	6	580 075	3	c	1	c	3	c	34	4 783 453	2	c	13	2 161 483	-	-	15	201 503	1	c	21	753 022
TOTAL - Couronne Sud			783	126 804 555	37	14 293 047	80	23 037 451	29	1 812 116	15	581 703	19	5 599 173	358	44 474 830	5	61 204	111	23 862 163	5	1 524 384	37	2 259 192	5	4 248 729	82	5 050 573

Source: Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000. C: ces données sont de nature confidentielle.

Tableau 2. Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000:
statistiques sur les productions majeures, répartition des entreprises selon la source principale de revenu

	Identifi- cation	Revenus Totaux		Cultures abritées		Légumes		Pommes		Autres fruits		Pépinnières		Grandes cultures		Acériculture		Lait		Volaille		Bovins boucherie		Porcs		Autres productions	
		Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$	Prod	\$
COURONNE NORD																											
MRC Laval	65005	177	42 861 098	79	22 593 332	48	17 357 481	3	c	7	105 220	11	637 351	10	1 396 814			3	c			3	c			13	307 074
Boisbriand	73005	10	c			3	c					1	c	3	c			3	c								
Sainte-Thérèse	73010	1	c																		1	c					
Blainville	73015	20	2 689 000	4	1 190 344	8	1 140 949			4	202 048														4	155 659	
Rosemère	73020																										
Lorraine	73025																										
Bois-des-Fillon	73030																										
Sainte-Anne-des-Plaines	73035	73	10 589 971	2	c	11	2 957 557			7	676 456	1	c	21	c			10	c	2	295 831	5	c	4	359 520	10	540 268
MRC Thérèse-de-Blainville (7/7)		104	13 944 330	6	1 370 344	22	4 148 601	-	-	11	878 504	2	c	24	2 155 092	-	-	13	3 013 904	2	295 831	6	716 607	4	359 520	14	695 927
Saint-Eustache	72005	85	18 591 270	13	5 315 718	25	7 338 381	6	253 020	5	735 415	1	c	13	1 689 028	2	c	5	1 110 399	2	433 667	3	c			10	685 835
Deux-Montagnes	72010																										
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	72015	2	c																			1	c			1	c
Pointe-Calumet	72020																										
Saint-Joseph-du-Lac	72025	97	7 479 998	1	c	6	640 678	73	5 436 341	9	419 988			3	c	3	c	1	c							1	c
Oka	72032	58	8 754 289	2	c	11	2 033 533	24	2 248 964	4	173 367	1	c	1	c	3	c	10	c	1	540 000					1	c
MRC Deux-Montagnes (7/8)		242	34 858 057	16	5 695 990	42	10 012 592	103	7 938 325	18	1 328 770	2	c	17	2 782 079	8	1 132 677	16	3 142 317	3	973 667	4	c	-	-	13	747 561
MRC Mirabel	74005	365	67 854 006	36	15 642 356	32	3 722 437	6	445 634	18	1 366 051	3	c	42	3 415 866	13	426 546	104	22 372 235	4	2 881 191	42	7 356 427	7	654 484	58	6 399 961
Lachenale	64005	9	645 014									1	c	2	c			2	c			3	c			1	c
Terbonne	64010	19	2 292 170							2	c	2	c	4	c	1	c	1	c			2	c	1	c	6	2 003 602
Mascouche	64015	61	5 182 720	2	c	13	1 351 282			2	c			8	763 660	2	c	8	802 496			7	106 721	2	c	17	1 157 889
La Plaine	64020	20	2 585 429	1	c							1	c	4	816 314			6	1 164 563			4	137 234			4	250 353
MRC Les Moulins (4/4)		109	10 705 333	3	459 996	13	1 351 282	-	-	4	144 786	4	-	18	1 715 006	3	c	17	2 404 308	-	-	16	332 262	3	c	28	3 421 044
Charlemagne	60005																										
Le Gardeur	60010	22	1 691 838											6	237 504			6	838 269			4	c			6	523 403
Repentigny	60015	2	c	1	c	1	c																				
Saint-Sulpice	60020	23	4 539 360	4	558 214	5	c			1	c			7	1 231 324	1	c	3	761 733			1	c			1	c
L'Assomption	60028	86	13 986 170	3	c	16	4 619 795			2	c	4	1 482 453	19	1 050 312	1	c	22	3 057 944	1	c	4	135 370	2	c	12	1 251 813
MRC L'Assomption (6/8)		133	20 475 448	8	1 477 922	22	6 698 064	-	-	3	c	4	1 482 453	32	2 519 140	2	c	31	4 657 946	1	c	9	135 370	2	c	19	1 775 216
TOTAL - Couronne Nord		1 130	190 698 272	148	47 239 940	179	4 290 457	112	8 416 299	61	4 175 519	26	7 018 297	143	13 983 997	26	1 619 134	184	35 972 936	10	4 500 012	80	8 809 065	16	2 325 833	145	13 346 783

Source: Fiches d'enregistrement MAPAQ 2000. C: ces données sont de nature confidentielle.

Fiche synthèse : COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

- Zone agricole 1981 : 241867 ha % CMM. : 64%
taux d'occupation (Statcan) : 60%:
Zone agricole 2000 : 214213 ha % CMM. : 57%
taux d'occupation (Statcan): 73.7%
Variation depuis 20 ans : -27654 ha (-11%)
Superficie totale de la CMM : 375755 ha

- Fermes 1981 (Statcan) : 3125
Fermes 1996 (Statcan) : 2505
Fermes 2000 (MAPAQ) : 1934

- Superficie exploitée 1981 (Statcan) : 145621 ha
superficie moyenne : 46.7 ha (Québec : 78.5 ha)
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 157781 ha
superficie moyenne : 63.2 ha (Québec : 94 ha)
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 133499 ha (taux occupation : 62 %)
Superficie moyenne : 69 ha (Québec : 116.1 ha)
Variation 1981-1996 : +12160 ha ou +8.5% (Québec : -8.6%)

- Superficie louée 1981 (Statcan) : 56751 ha % louée : 39% (Québec : 11%)
Superficie louée 1996 (Statcan) : 47259 ha % louée : 30% (Québec : 14%)
Superficie louée 2000 (MAPAQ) : 43868 ha % louée : 33% (Québec : 17%)

- Revenus 1981 (Statcan) : 102 millions\$ revenu moyen : 32640\$ (Québec : 42205\$)
Revenus 1996 (Statcan) : 333 millions\$ revenu moyen : 132934\$ (Québec : 138160\$)
Revenus 2000 (MAPAQ) : 322 millions\$ revenu moyen : 166494\$ (Québec : 179667\$)
Variation 1981-1996 : +226% (Québec : +145%)

- Capital 1981 (Statcan) : 609 millions\$ ratio capital/revenu : 6 (Québec : 4.7)
Capital 1996 (Statcan) : 1223 millions\$ ratio capital/revenu : 3.7 (Québec : 3)
Variation 1981-1996 : +101% (Québec : +59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 : 2753 ha	Classe 5 : 1610 ha
Classe 2 : 175065 ha	Classe 7 : 14834 ha
Classe 3 : 42232 ha	Organique : 9355 ha
Classe 4 : 66225 ha	

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la CMM (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la CMM	1934	322	
Grandes cultures	502	59	71540 hectares
Lait	296	64.3	13205 vaches
Légumes	267	66.7	9159 hectares
Cultures abritées	191	64.2	1 million mètres carrés
Pommes	143	10.2	542456 pommiers, 1850 ha
Bovins boucherie	117	11.1	12523 têtes
Autres fruits	77	4.8	2626 hectares
Fourrages	72	2	22232 hectares
Chevaux	47	2	2075 chevaux
Pépinières	46	12.8	2056 hectares
Acériculture	31	1.7	507512 entailles
Porcs	21	6.6	3817 truies, 11446 porcs engrais
Ovins	20	.5	2236 brebis, 2014 agneaux
Abeilles	20	2.3	5823 ruches
Volailles	15	6	
Autres	69	7.8	1182 chèvres, 472 lapines, etc.

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

- Zone agricole 1981 : 19851 ha
Taux d'occupation (Statcan) : 55%
Zone agricole 2000 : 18119 ha
Taux d'occupation (Statcan) : 85%
Variation depuis 20 ans : -1732 ha (-9%)
Superficie totale de la MRC (9/14) : 27453 ha
(9 municipalités dans la CMM)
- Fermes 1981 (Statcan) : 211
Fermes 1996 (Statcan) : 173
Fermes 2000 (MAPAQ) : 133
- Superficies exploitées 1981 (Statcan) : 10957 ha
Superficie moyenne : 52 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 15462 ha
Superficie moyenne : 89 ha
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 9536 ha
Superficie moyenne : 72 ha
Variation 1981-1996 : +4505 ha
Taux d'occupation : 53%
(Québec : -8.6%)
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 4319 ha % louée : 39%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 6142 ha % louée : 40%
Superficie 2000 (MAPAQ) : 5018 ha % louée : 53%
- Revenus 1981 (Statcan) : 7 millions \$ Revenu moyen : 33175 \$
Revenus 1996 (Statcan) : 21 millions \$ Revenu moyen : 121387 \$
Revenus 2000 (MAPAQ) : 25.6 millions \$ Revenu moyen : 192481 \$
Variation 1981-1996 : +196 % (Québec : +145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 38 millions \$ Ratio capital/revenu : 5.4
Capital 1996 (Statcan) : 103 millions \$ Ratio capital/revenu : 4.9
Variation 1981-1996 : +168% (Québec : +50%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 :	0 ha	Classe 5 :	0 ha
Classe 2 :	19298 ha	Classe 7 :	1298 ha
Classe 3 :	2652 ha	Organique :	764 ha
Classe 4 :	3385 ha		

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC La-Vallée-du-Richelieu (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	133	25.6	
Grandes cultures	59	6.5	6980 hectares
Lait	10	2	312 vaches
Légumes	8	.9	310 hectares
Cultures abritées	7	8.5	6559 mètres carrés
Pommes	20	1.2	42107 pommiers
Bovins boucherie	3	C	137 têtes
Autres fruits	2	C	187 hectares
Fourrages	4	.3	784 hectares
Chevaux	6	.2	132 chevaux
Pépinières	5	4	118 hectares
Ovins	2	C	
Abeilles	2	C	215 ruches
Volailles	2	C	
Autres	3	2	

(Autres productions : vente de bois, aquaculture, mères, carvidés, bisons, lapins, animaux à fourrure sanglier, divers)
C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 34434 ha % MRC : 83 %
 Taux d'occupation (Statcan) : 57%
 Zone agricole 2000 : 31381 ha % MRC : 75%
 Taux d'occupation (Statcan) : 67%
 Variation depuis 20 ans : -3053 ha (-9%)
 Superficie totale de la MRC (7/7) : 41586 ha
- Fermes 1981 (Statcan) : 347
 Fermes 1996 (Statcan) : 263
 Fermes 2000 (MAPAQ) : 211
- Superficies exploitées 1981 (Statcan) : 19743 ha
 Superficie moyenne : 57 ha
 Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 20888 ha
 Superficie moyenne : 79,4 ha
 Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 21780 ha
 Superficie moyenne : 103 ha
 Variation 1981-1996 : +1145 ha ou +5.8% Taux d'occupation : 69%
 (Québec : - 8.6%)
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 9547 ha % louée : 48%
 Superficie louée 1996 (Statcan) : 8488 ha % louée : 41%
 Superficie 2000 (MAPAQ) : 9615 ha % louée : 44%
- Revenus 1981 (Statcan) : 10 millions \$ Revenu moyen : 28818 \$
 Revenus 1996 (Statcan) : 28 millions \$ Revenu moyen : 106464 \$
 Revenus 2000 (MAPAQ) : 30.6 millions \$ Revenu moyen : 145023 \$
 Variation 1981-1996 : +188% (Québec : +145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 69 millions \$ Ratio capital/revenu : 6.0
 Capital 1996 (Statcan) : 127 millions \$ Ratio capital/revenu : 4.5
 Variation 1981-1996 : +84% (Québec : +59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 :	0 ha	Classe 5 :	0 ha
Classe 2 :	26930 ha	Classe 7 :	486 ha
Classe 3 :	731 ha	Organique :	418 ha
Classe 4 :	12892 ha		

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Lajemmerais (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	211	30.6	
Grandes cultures	118	14.3	14131 hectares
Lait	33	5.4	1261 vaches
Légumes	24	6.7	1878 hectares
Cultures abritées	5	.5	18120 mètres carrés
Bovins boucherie	8	.6	706 têtes
Autres fruits	2	C	44 hectares
Fourrages	8	.2	2540 hectares
Pépinières	6	.8	524 hectares
Acériculture	3	C	26000 entailles
Gazon	1	C	
Ovins	2	C	139 brebis, 165 agneaux
Autres	1	2.1	176 chevaux, etc

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : Confidentiel

- Zone agricole 1981 : 16627 ha % MRC : 80%
Taux d'occupation (Statcan) : 65%
- Zone agricole 2000 : 15609 ha % MRC : 75%
Taux d'occupation (Statcan) : 77%
Variation depuis 20 ans : - 1018 ha (-6%)
Superficie totale de la MRC (6/8) : 20746 ha
(6 municipalités dans la CMM)
- Fermes 1981 (Statcan) : 214
Fermes 1996 (Statcan) : 146
Fermes 2000 (MAPAQ) : 133
- Superficies exploitée 1981 (Statcan) : 10745 ha
Superficie moyenne : 50.2 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 11989
Superficie moyenne : 82.1 ha
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 9820 ha
Superficie moyenne : 73.8 ha
Variation 1981-1996 : - 1244 ha
- Taux d'occupation : 63%
(Québec : - 8.6%)
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 2638 ha % louée : 25%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 3198 ha % louée : 27%
Superficie 2000 (MAPAQ) : 2221 ha % louée : 23%
- Revenus 1981 (Statcan) : 8 millions \$ Revenu moyen : 37383 \$
Revenus 1996 (Statcan) : 18 millions \$ Revenu moyen : 123288 \$
Revenus 2000 (MAPAQ) : 20.5 millions \$ Revenu moyen : 154135 \$
Variation 1981-1996 : + 133% (Québec : + 145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 42 millions \$ Ratio capital/revenu : 5.2
Capital 1996 (Statcan) : 84 millions \$ Ratio capital/revenu : 4.6
Variation 1981-1996 : + 99% (Québec : + 59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 :	0 ha	Classe 5 :	115 ha
Classe 2 :	13353 ha	Classe 7 :	0 ha
Classe 3 :	1569 ha	Organique :	1340 ha
Classe 4 :	4308 ha		

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC L'Assomption (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	133	20.5	
Grandes cultures	32	2.5	4847 hectares
Lait	31	4.7	1177 vaches
Légumes	22	6.7	924 hectares
Cultures abritées	8	1.5	29085 mètres carrés
Bovins boucherie	9	.2	278 têtes
Autres fruits	3	C	
Fourrages	4	.2	1701 hectares
Chevaux	3	C	222 chevaux
Pépinières	4	1.5	20 hectares
Acériculture	2	C	
Porcs	2	C	
Ovins	2	C	544 brebis. 688 agneaux
Abeilles	3	C	320 ruches
Volailles	1	C	
Autres	7	3.2	

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 20102 ha % MRC : 76%
 Taux d'occupation (Statcan) : 46%
 Zone agricole 2000 : 14655 ha % MRC : 56%
 Taux d'occupation (Statcan) : 51%
 Variation depuis 20 ans : - 5447 ha (- 27%)
 Superficie totale de la MRC (4/4) : 26340 ha
- Fermes 1981 (Statcan) : 216
 Fermes 1996 (Statcan) : 150
 Fermes 2000 (MAPAQ) : 109
- Superficies exploitée 1981 (Statcan) : 9212 ha
 Superficie moyenne : 42.7 ha
 Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 7492 ha
 Superficie moyenne : 50 ha
 Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 6776 ha Taux d'occupation : 46%
 Superficie moyenne : 62.2 ha (Québec : - 8.6%)
 Variation 1981-1996 : - 1720 ha
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 2388 ha % louée : 26%
 Superficie louée 1996 (Statcan) : 2178 ha % louée : 29%
 Superficie 2000 (MAPAQ) : 1944 ha % louée : 29%
- Revenus 1981 (Statcan) : 6 millions \$ Revenu moyen : 27 777 \$
 Revenus 1996 (Statcan) : 13 millions \$ Revenu moyen : 86 666 \$
 Revenus 2000 (MAPAQ) : 10.7 millions \$ Revenu moyen : 98 165 \$
 Variation 1981-1996 : + 119% (Québec : + 145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 37 millions \$ Ratio capital/revenu : 6.2
 Capital 1996 (Statcan) : 57 millions \$ Ratio capital/revenu : 4.4
 Variation 1981-1996 : + 56% (Québec : + 59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 :	0 ha	Classe 5 :	111 ha
Classe 2 :	9372 ha	Classe 7 :	1046 ha
Classe 3 :	3404 ha	Organique :	396 ha
Classe 4 :	11926 ha		

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Les Moulins (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	109	10.7	
Grandes cultures	18	1.7	2353 hectares
Lait	17	2.4	592 vaches
Légumes	13	1.4	240 hectares
Cultures abritées	3	.5	12484 mètres carrés
Gazon	8	2.8	
Bovins boucherie	16	.4	1936 têtes
Autres fruits	4	.1	22 hectares
Fourrages	5	.1	1444 hectares
Chevaux	7	.4	234 chevaux
Pépinières	4	.4	602 hectares
Acériculture	3	C	
Porcs	3	C	
Ovins	4	C	424 brebis , 211 agneaux
Autres	4	.5	

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 11642 ha % MRC : 48 %
Taux d'occupation (Statcan) : 58 %
- Zone agricole 2000 : 7363 ha % MRC : 30 %
Taux d'occupation (Statcan) : 86 %
Variation depuis 20 ans : -4279 ha (- 37%)
Superficie totale de la MRC : 24450 ha

- Fermes 1981 (Statcan) : 356
Fermes 1996 (Statcan) : 202
Fermes 2000 (MAPAQ) : 177

- Superficies exploitée 1981 (Statcan) : 6781 ha
Superficie moyenne : 19 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 6304 ha
Superficie moyenne : 31.2 ha
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 4865 ha Taux d'occupation : 66 %
Superficie moyenne : 27.5 (Québec : - 8.6%)
Variation 1981-1996 : - 477 ha

- Superficie louée 1981 (Statcan) : 2524 ha % louée : 37%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 2661 ha % louée : 42%
Superficie 2000 (MAPAQ) : 2976 ha % louée : 61%

- Revenus 1981 (Statcan) : 10 millions \$ Revenu moyen : 28090 \$
Revenus 1996 (Statcan) : 33 millions \$ Revenu moyen : 163366 \$
Revenus 2000 (MAPAQ) : 43 millions \$ Revenu moyen : 242 938 \$
Variation 1981-1996 : + 230% (Québec : + 145%)

- Capital 1981 (Statcan) : 53 millions \$ Ratio capital/revenu : 5.3
Capital 1996 (Statcan) : 111 millions \$ Ratio capital/revenu : 3.4
Variation 1981-1996 : + 109% (Québec : + 59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 : 0 ha	Classe 5 : 0 ha
Classe 2 : 12933 ha	Classe 7 : 0 ha
Classe 3 : 3659 ha	Organique : 1503 ha
Classe 4 : 1309 ha	

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Laval (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	177	43	
Grandes cultures	10	1.4	1857 hectares
Lait	3	C	
Légumes	48	17.4	1685 hectares
Cultures abritées	79	22.6	375319 mètres carrés
Pommes	3	C	
Bovins boucherie	3	C	
Autres fruits	7	.1	
Fourrages	3	C	
Chevaux	3	C	
Pépinières	11	.7	
Autres	7	.2	

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 28408 ha % MRC : 76 %
 Taux d'occupation (Statcan) : 69 %
Zone agricole 2000 : 26921 ha % MRC : 72%
Taux d'occupation (Statcan) : 69 %
Variation depuis 20 ans : -1487 ha (-5%)
 Superficie totale de la MRC (11/11) : 37150
- Fermes 1981 (Statcan) : 391
 Fermes 1996 (Statcan) : 253
 Fermes 2000 (MAPAQ) : 222
- Superficies exploitées 1981 (Statcan) : 19672 ha
 Superficie moyenne : 50.3 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 18649 ha
 Superficie moyenne : 73.7 ha
 Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 19096 ha
 Superficie moyenne : 86 ha
 Variation 1981-1996 : -1023 ha ou -5.2% (Québec : -8.6%)
 Taux d'occupation : 71%
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 6594 ha % louée : 34%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 5344 ha % louée : 29%
 Superficie 2000 (MAPAQ) : 4398 ha % louée : 23%
- Revenus 1981 (Statcan) : 14 millions \$ Revenu moyen : 35806 \$
 Revenus 1996 (Statcan) : 36 millions \$ Revenu moyen : 142292 \$
 Revenus 2000 (MAPAQ) : 40.3 millions \$ Revenu moyen : 181531 \$
 Variation 1981-1996 : +168% (Québec : +145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 79 millions \$ Ratio capital/revenu : 5.6
Capital 1996 (Statcan) : 145 millions \$ Ratio capital/revenu : 4
 Variation 1981-1996 : +84 % (Québec : +59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 : 489 ha	Classe 5 : 470 ha
Classe 2 : 25177 ha	Classe 7 : 756 ha
Classe 3 : 4170 ha	Organique : 1264 ha
Classe 4 : 70 ha	

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Roussillon (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	222	40.3	
Grandes cultures	108	14.4	13946 hectares
Lait	25	6.9	1693 vaches
Légumes	38	14.4	1677 hectares
Cultures abritées	7	1	42958 mètres carrés
Pommes	4	C	10805 pommiers
Bovins boucherie	7	.5	654 têtes
Autres fruits	7	.4	132 hectares
Fourrages	8	.1	1906 hectares
Chevaux	3	C	240 chevaux
Pépinières	4	.7	
Perchs	1	C	
Ovins	4	C	
Volailles	2	C	
Autres	6	1.9	1200 ruches, etc

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 21 126 ha
Taux d'occupation (Statcan) : 31%
Zone agricole 2000 : 17 363 ha
Taux d'occupation (Statcan) : 58%
Variation depuis 20 ans : -3 763 ha (-18%)
Superficie totale de la MRC (11/23) : 28 815 ha
(11 municipalités dans la CMM)

- Fermes 1981 (Statcan) : 127
Fermes 1996 (Statcan) : 162
Fermes 2000 (MAPAQ) : 105

- Superficies exploitées 1981 (Statcan) : 6 440 ha
Superficie moyenne : 51 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 10 109 ha
Superficie moyenne : 62.4 ha
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 8 133 ha
Superficie moyenne : 77.5 ha
Variation 1981-1996 : +3 649 ha ou +56% (Québec : - 8.6%)
Taux d'occupation : 47%

- Superficie louée 1981 (Statcan) : 2 193 ha % louée : 34%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 2 950 ha % louée : 29%
Superficie 2000 (MAPAQ) : 2 401 ha % louée : 30%

- Revenus 1981 (Statcan) : 3 millions \$ Revenu moyen : 23 622 \$
Revenus 1996 (Statcan) : 19 millions \$ Revenu moyen : 117 284 \$
Revenus 2000 (MAPAQ) : 12.1 millions \$ Revenu moyen : 115 238 \$
Variation 1981-1996 : +609% (Québec : + 145%)

- Capital 1981 (Statcan) : 23 millions Ratio capital/revenu : 7.6
Capital 1996 (Statcan) : 78 millions Ratio capital/revenu : 4.1
Variation 1981-1996 : + 239% (Québec : + 59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 :	103 ha	Classe 5 :	0 ha
Classe 2 :	5 296 ha	Classe 7 :	2 115 ha
Classe 3 :	7 481 ha	Organique :	557 ha
Classe 4 :	9 630 ha		

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Vaudreuil-Soulanges (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	105	12.1	
Grandes cultures	34	4.8	4 745 hectares
Lait	13	2.2	461 vaches
Légumes	6	.6	176 hectares
Cultures abritées	6	2.2	32 531 mètres carrés
Pommes	3	.5	9 025 pommiers
Bovins boucherie	15	.8	714 têtes
Autres fruits	1	C	
Fourrages	5	.2	1 195 hectares
Chevaux	9	.2	186 chevaux
Pépinières	3	C	
Acériculture	2	C	
Porcs	1	C	
Ovins	2	C	
Abeilles	2	C	
Autres	3	.6	

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 13734 ha % MRC : 69%
Taux d'occupation (Statcan) : 73%
- Zone agricole 2000 : 12880 ha % MRC : 65%
Taux d'occupation (Statcan) : 95%
Variation depuis 20 ans : -854 ha (-6%)
Superficie totale de la MRC (7/8) : 19834 ha
(exclut St-Placide)
- Fermes 1981 (Statcan) : 247
Fermes 1996 (Statcan) : 316
Fermes 2000 (MAPAQ) : 242
- Superficies exploitées 1981 (Statcan) : 10042 ha
Superficie moyenne : 40.7 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 12174 ha
Superficie moyenne : 38.5 ha
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 10162 ha Taux d'occupation : 79%
Superficie moyenne : 42 ha
Variation 1981-1996 : +2132 ha ou +20% (Québec : - 8.6%)
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 2050 ha % louée : 20%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 4178 ha % louée : 34%
Superficie 2000 (MAPAQ) : 3344 ha % louée : 33%
- Revenus 1981 (Statcan) : 10 millions \$ Revenu moyen : 40486 \$
Revenus 1996 (Statcan) : 31 millions \$ Revenu moyen : 98101 \$
Revenus 2000 (MAPAQ) : 34.9 millions \$ Revenu moyen : 144215 \$
Variation 1981-1996 : + 218% (Québec : + 145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 62 millions \$ Ratio capital/revenu : 6.6
Capital 1996 (Statcan) : 138 millions \$ Ratio capital/revenu : 4.5
Variation 1981-1996 : + 121% (Québec : + 59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 :	822 ha	Classe 5 :	311 ha
Classe 2 :	9117 ha	Classe 7 :	1755 ha
Classe 3 :	2869 ha	Organique :	120 ha
Classe 4 :	2685 ha		

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Deux-Montagnes (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	242	34.9	
Grandes cultures	17	2.8	2947 hectares
Lait	16	3.2	743 vaches
Légumes	42	10	757 hectares
Cultures abritées	16	5.7	128436 mètres carrés
Pommes	103	8	396285 pommiers
Bovins boucherie	4	.3	517 têtes
Autres fruits	18	1.3	1614 hectares
Fourrages	3	c	1405 hectares
Chevaux	4	.2	
Pépinières	2	C	
Acériculture	8	1.1	137553 entailles
Volailles	3	1	
Autres	6	c	

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 11936 ha % MRC : 59%
Taux d'occupation (Statcan) : 68%
Zone agricole 2000 : 10438 ha % MRC : 52%
Taux d'occupation (Statcan) : 85%
Variation depuis 20 ans : -1498 ha (-13%)
Superficie totale de la MRC : 20254 ha
- Fermes 1981 (Statcan) : 206
Fermes 1996 (Statcan) : 127
Fermes 2000 (MAPAQ) : 104
- Superficies exploitées 1981 (Statcan) : 8171 ha
Superficie moyenne : 39.7 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 8895 ha
Superficie moyenne : 70 ha
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 6469 ha Taux d'occupation : 62%
Superficie moyenne : 62.2 ha (Québec : - 8.6%)
Variation 1981-1996 : +724 ha
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 2565 ha % louée : 31%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 1532 ha % louée : 17%
Superficie 2000 (MAPAQ) : 1893 ha % louée : 29%
- Revenus 1981 (Statcan) : 9 millions Revenu moyen : 43689 \$
Revenus 1996 (Statcan) : 11 millions Revenu moyen : 86614 \$
Revenus 2000 (MAPAQ) : 14 millions Revenu moyen : 134615 \$
Variation 1981-1996 : 22% (Québec : +145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 32 millions Ratio capital/revenu : 3.6
Capital 1996 (Statcan) : 49 millions Ratio capital/revenu : 4.4
Variation 1981-1996 : +54% (Québec : +59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 :	0	Classe 5 :	0
Classe 2 :	8105 ha	Classe 7 :	92 ha
Classe 3 :	1701 ha	Organique :	19 ha
Classe 4 :	9202 ha		

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Thérèse-de-Blainville (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	104	14	
Grandes cultures	24	2.2	2809 hectares
Lait	13	3	647 vaches
Légumes	22	4.15	559 hectares
Cultures abritées	6	1.4	37223 mètres carrés
Bovins boucherie	6	.7	854 têtes
Autres fruits	11	.9	133 hectares
Fourrages	3	C	1214 hectares
Chevaux	1	C	
Pépinières	2	C	
Porcs	4	.4	
Ovins	2	C	
Abeilles	2	C	
Volailles	2	C	
Autres	6	1.25	

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel

- Zone agricole 1981 : 44506 ha % MRC 93%
Taux d'occupation (Statcan) : 60%
Zone agricole 2000 : 41710 ha % MRC 87%
Taux d'occupation (Statcan) : 75%
Variation depuis 20 ans : - 2796 ha (-6%)
Superficie totale de la MRC : 47786 ha
(tient compte de l'annexion à Lachute)
- Fermes 1981 (Statcan) : 465
Fermes 1996 (Statcan) : 477
Fermes 2000 (MAPAQ) : 365
- Superficies exploitées 1981 (Statcan) : 26882 ha
Superficie moyenne : 57.8 ha
Superficie exploitée 1996 (Statcan) : 31377 ha
Superficie moyenne : 65.8 ha
Superficie exploitée 2000 (MAPAQ) : 27233 ha Taux d'occupation : 64%
Superficie moyenne : 74.6 ha
Variation 1981-1996 : + 4495 ha ou + 17% (Québec : - 8.6%)
- Superficie louée 1981 (Statcan) : 17888 ha % louée : 66%
Superficie louée 1996 (Statcan) : 6732 ha % louée : 21%
Superficie 2000 (MAPAQ) : 7168 ha % louée : 26%
- Revenus 1981 (Statcan) : 16.1 millions \$ Revenu moyen : 34 623 \$
Revenus 1996 (Statcan) : 53.9 millions \$ Revenu moyen : 113 000 \$
Revenus 2000 (MAPAQ) : 67.9 millions \$ Revenu moyen : 186 027 \$
Variation 1981-1996 : + 236% (Québec : + 145%)
- Capital 1981 (Statcan) : 91 millions \$ Ratio capital/revenu : 5.7
Capital 1996 (Statcan) : 204 millions \$ Ratio capital/revenu : 3.8
Variation 1981-1996 : + 124% (Québec : + 59%)

➤ Classes des sols selon ARDA :

Classe 1 : 1340 ha	Classe 5 : 77 ha
Classe 2 : 22871 ha	Classe 7 : 6594 ha
Classe 3 : 8030 ha	Organique : 1277 ha
Classe 4 : 7523 ha	

➤ Répartition des entreprises agricoles, selon la principale source de revenu, dans la MRC Mirabel (fiches d'enregistrement MAPAQ 2000)

	Entreprises	Revenus bruts (millions\$)	Production ou inventaire
Total de la MRC	365	67.9	
Grandes cultures	42	3.4	11303 hectares
Lait	104	22.4	4658 vaches
Légumes	32	3.7	659 hectares
Cultures abritées	36	15.6	255997 mètres carrés
Pommes	6	.5	64298 pommiers
Bovins boucherie	42	7.4	5746 têtes
Autres fruits	18	1.4	246 hectares
Fourrages	21	.3	7737 hectares
Chevaux	9	.6	468 chevaux
Pépinières	3	3.2	553 hectares
Acériculture	13	.43	285000 entailles
Porcs	7	.7	1196 truies, 2505 porcs
Gazon	5	2	
Abeilles	3	1.7	2045 ruches
Volailles	4	2.9	
Autres	20	1.67	456 chèvres, 295 lapines, etc.

(Autres productions : vente de bois, aquiculture, chèvres, cervidés, bisons, lapins, animaux à fourrure, sanglier, divers)

C : confidentiel